



SAISON 2025 / 2026



MARDI 14 AVRIL 2026

N°34



CÔTE CHAUDE ET VEAUCHE EN DEMI-FINALES DE LA COUPE DE LA LOIRE



Se. Côte Chaud (R3) en éliminant le finaliste de la saison dernière, St Romain le Puy (D1), rejoint Veauce (D1) qui est venu à bout de l'équipe D4 de St Etienne Sud aux tirs au but, pour les demi-finales de la Coupe de la Loire 2026.



SE; CÔTE CHAUDE



CELLIEU TOUJOURS DANS LA COURSE POUR LA MONTÉE EN R3



Bon résultat en déplacement à Roche St Genest pour l'équipe de la Jeunesse Sportive de Cellieu qui se replace dans le championnat de D1 « McDonald's » dont les trois premières places donnent accès à la « Régional 3 ».



CELLIEU



AVEC LES CLUBS POUR LES CLUBS



POLE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.70

PV N°34 publié le 14/04/2026

Réunion du lundi 13 avril 2026

JOURNEE NATIONALE DES BENEVOLES 22-23 MAI 2026

La journée nationale des bénévoles réunira à nouveau les **22 et 23 mai 2026** celles et ceux qui s'engagent au quotidien au service du football amateur

PROGRAMME (sous réserve de modifications)

Vendredi 22 mai 2026 – STADE DE FRANCE

Ouverture des portes à **16h30**

Finale de la Coupe Gambardella CA à **17h**

Finale de la Coupe de France CA à **21h**

Samedi 23 mai 2026 – PALAIS DES SPORTS ROBERT CHARPENTIER

Ouverture des portes : **11h45**

Discours à **12h15**

Début du déjeuner à **12h30**

Départ des délégations à **17h**

CHOIX DES BENEVOLES

Etre licencié(e) FFF et dirigeant(e) depuis au moins 7 ans

Veiller au renouvellement annuel des bénéficiaires afin de valoriser un maximum de personnes dans la durée

La LFA préconise notamment

De **privilegier les clubs**

D'inviter des **femmes bénévoles**

De mettre à l'honneur **des clubs différents** chaque année

Les conjoints ne sont pas conviés à cette journée (sauf s'ils sont eux-mêmes bénévoles du football amateur)

Les billets de matchs seront envoyés par email, quelques jours avant l'événement, au responsable du dossier à la Ligue qui sera chargé de leur redistribution aux districts

Nous vous rappelons que tous les participants doivent être âgés de **18 ans révolus** à la date de l'événement. **Toute personne mineure se verra refuser l'accès.**

Le weekend est pris en charge par la FFF, sauf les dépenses personnelles

Date butoir pour les inscriptions : **dimanche 19 avril**, dernier délai requis.

FORMATION CDSSA

La Ligue Auvergne – Rhône-Alpes de Football lance, pour la saison 2026/27, une nouvelle session du Titre à Finalité Professionnelle « Chargé de Développement d'une Structure Sportive Associative » (CDSSA), diplôme de niveau 5 (Bac +2).

Le CDSSA s'adresse à toute personne souhaitant évoluer dans une structure sportive, une collectivité ou une organisation du secteur sportif. Il constitue également une véritable opportunité de bi-qualification pour les éducateurs diplômés, notamment titulaires du BMF.

La formation se déroule sur 12 mois. Elle est proposée en apprentissage ou en formation continue

Prérequis :

Être titulaires d'un diplôme de niveau 4 minimum,

Posséder le PSC1

Justifier d'une expérience d'au moins un an dans une association sportive

Date limite de candidature : 29 mai 2026

Test de sélection : 5 juin 2026 à Lyon

Inscription via le site de la LAuRAFoot - Pour plus de renseignements : formations@laurafoot.fff.fr – 04.72.15.30.76

PROGRAMME SENSATIONNELLES - BY « INTERMARCHE »

La FFF et son partenaire « Intermarché » lancent la 5^{ème} édition du Programme SENSATIONNELLES dédié au développement de la féminisation du football amateur.

Le coup d'envoi de l'édition 2026 a été donné le **jeudi 2 avril**, avec l'ouverture des candidatures aux clubs amateurs féminins.

Pour cette édition 2026, les clubs candidats sont invités à présenter des projets répondant à l'une de ces deux thématiques :

Émancipation et développement des joueuses
Sport, santé et bien-être

Au terme de la phase de candidature, huit dossiers seront sélectionnés, soumis au vote du public, puis présenté au jury lors de la finale (en juin, date à préciser).

Les trois meilleurs projets seront récompensés ; tous trois (et non plus que le vainqueur) seront invités au CNF Clairefontaine pour un stage de quatre jours.

Les dates du programme

Ouverture des candidatures : **jeudi 2 avril 2026**

Clôture des candidatures : **jeudi 30 avril 2026**

Phase de sélection des dossiers : **mai 2026**

Révélation des huit finalistes et ouverture des votes au public : **fin mai 2026** (date à préciser)

Grande finale (présentation des projets devant le jury) : **juin 2026** (date à préciser)

Semaine des lauréats au CNF Clairefontaine : **29 octobre-1er novembre 2026**

Les récompenses

1er prix : **30 000 €**

2e prix : **2 000 €** en bons d'achat « Intermarché » et matériel sportif

3e prix : **1 500 €** en bons d'achat « Intermarché » et matériel sportif

Prix collectif : **un stage de quatre jours au CNF Clairefontaine pour les trois lauréats**

FINALES JEUNES

Elles se dérouleront le **jeudi 14 mai** (Ascension) à **VILLARS**

U15 => Andrézieux Bouthéon – Rive de Gier, à 14h

U18 => Se. Olympique – L'Étrat La Tour, à 18h



SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.90

PV N°34 publié le 14/04/2026

Réunion du lundi 13 avril 2026

TOURNEES DES CLUBS

Une réunion sectorielle du « ROANNAIS » a lieu ce **jeudi 16 avril à 19h**, salle Jeanne d'Arc à **NERVIEUX** (8 Bis Chantgrenot - 42510), placée sous l'organisation de **FOREZ ROANNAIS**.

18h30 : pointage des clubs.

19h : début de la réunion.

RAPPEL - FMI

Comme cela a déjà été acté et précisé à plusieurs reprises, la Direction des Systèmes d'Informations (DSI) de la FFF rappelle l'évolution concernant l'utilisation de la Feuille de Match Informatisée (FMI).

Ainsi, depuis le **31 mars 2026**, l'ensemble des clubs doivent impérativement utiliser la **version 5** de la Web App FMI, et plus précisément la [version 5.0.16](#)

JOURNEE NATIONALE DES BENEVOLES 22-23 MAI 2026

La journée nationale des bénévoles réunira à nouveau les **22 et 23 mai 2026** celles et ceux qui s'engagent au quotidien au service du football amateur

PROGRAMME (sous réserve de modifications)

Vendredi 22 mai 2026 – STADE DE FRANCE

Ouverture des portes à **16h30**

Finale de la Coupe Gambardella CA à **17h**

Finale de la Coupe de France CA à **21h**

Samedi 23 mai 2026 – PALAIS DES SPORTS ROBERT CHARPENTIER

Ouverture des portes : **11h45**

Discours à **12h15**

Début du déjeuner à **12h30**

Départ des délégations à **17h**

CHOIX DES BENEVOLES

Etre licencié(e) FFF et dirigeant(e) depuis au moins 7 ans

Veiller au renouvellement annuel des bénéficiaires afin de valoriser un maximum de personnes dans la durée

La LFA préconise notamment

De **privilégier les clubs**

D'inviter des **femmes bénévoles**

De mettre à l'honneur **des clubs différents** chaque année

Les conjoints ne sont pas conviés à cette journée (sauf s'ils sont eux-mêmes bénévoles du football amateur)

Les billets de matchs seront envoyés par email, quelques jours avant l'événement, au responsable du dossier à la Ligue qui sera chargé de leur redistribution aux districts

Nous vous rappelons que tous les participants doivent être âgés de **18 ans révolus** à la date de l'événement. **Toute personne mineure se verra refuser l'accès.**

Le weekend est pris en charge par la FFF, sauf les dépenses personnelles

Date butoir pour les inscriptions : **dimanche 19 avril**, dernier délai requis.

CHORALE ROANNE BASKET

Grâce à un partenariat renouvelé, les licenciés de la Délégation du Roannais de Football bénéficient d'un tarif préférentiel (-10%) sur la billetterie en ligne, pour toutes les rencontres de la Chorale de Roanne à la Halle Vacheresse.
Ce code promo restera inchangé pour l'ensemble du championnat. Notez-le bien : CHORALE/DELEGFOOT.

Les prochaines rencontres :

- **vendredi 17 avril à 20h : Chorale – Asa. Gries/Souffel**
- **vendredi 1^{er} mai à 20h : Chorale – Caen**



POLE REGLEMENTAIRE

Dominique GANDIN

Tél : 06.47.87.29.20

COMMISSION REGLEMENTS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.79

PV N°34 publié le 14/04/2026

Réunion du lundi 13 avril 2026

Président : François RIOUFFREYT

Secrétaire : Maryse FAURE

Membre : Jacky RODAMEL

RAPPEL : adresse mail du pôle règlementaire : pole-reglementaire@loire.fff.fr

Toute demande de renseignement envoyée à cette adresse mail, avec la boîte mail du club, recevra une réponse écrite.

Tous les rapports après carton rouge doivent parvenir au pôle sur cette adresse.

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes,

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs lors de la formulation des réserves de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF. Art 49 du DLF et 142,145 et 187 de la FFF.

Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, applicable des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

AVIS AUX CLUBS / ARBITRES

1. Les clubs et les arbitres doivent impérativement prendre en photo la Feuille de Match Informatisée (FMI) ou feuille de match papier avant le coup d'envoi et à la fin de la rencontre (avant la clôture et la transmission), et les conserver.

2. Une vérification de l'ensemble des items de la feuille de match est également recommandée par les dirigeants de chaque équipe, afin d'éviter toute erreur avant de clôturer et d'envoyer la FMI.

3. La Commission des Règlements a constaté que certains clubs envoyaient des feuilles de match papier avec une écriture similaire sur l'ensemble de celle-ci.

Nous vous rappelons qu'une feuille de match doit être remplie par chaque équipe participant à ladite rencontre.

L'usage serait de prévenir la commission concernée le lundi qui suit la rencontre, en cas de dysfonctionnement de la FMI, au lieu d'envoyer des feuilles de match non conformes au DLF (art 33.2 des RG/RS du DLF).

Les clubs seront systématiquement amendés de 20 € pour feuille de match non conforme.

4. « Pour tout problème lié à une compétition ou une rencontre (score FMI incorrect, arrêté municipal, demande de changement de match,), merci d'adresser votre demande à l'adresse suivante : competitions@loire.fff.fr »

5 - Nous rappelons à l'ensemble des clubs de la catégorie U9 que l'utilisation d'un compte WhatsApp Spécial Educateur, permettant à chacun d'être informé en temps réel, n'a absolument aucune valeur officielle pour le District de la Loire.

Seule l'utilisation de la boîte mail : laurafoot.net est reconnue par le DLF

6 –RESERVE D'AVANT-MATCH ET RECLAMATION D'APRES-MATCH :

- Nous demandons aux clubs, lors de la formulation des réserves, de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF.

- Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

TRESORERIE DISTRICT : RELEVÉ 3

Les clubs ci-dessous ne sont pas à jour de trésorerie (solde au 10 mars) du relevé n°3, exigible le 30/03/26.
Ces clubs se verront retirer une première fois 4 (quatre) points dans leur classement, concernant leur équipe évoluant au plus haut niveau, en vertu de l'article 47 du règlement financier, dans le cas où ils ne régulariseraient pas leur situation **au 29 avril 2026**.

□

546805	FC. ROANNE
504318	AUREC
518426	VILLEREST
521801	ST VICTOR SUR RHINS
529289	PARIGNY ST CYR
530056	ROANNE PORTUGAIS
536286	S.ALBAN LES EAUX
545881	ROANNE PARC
552011	SUD FOREZ LURIECQUOIS
552126	URFE
564303	AS ROANNAIS FUTSAL
565020	SE. FOURNEYRON
581623	SAINTE UNITED 2016
582645	SE. TARANTAIZE BEAUBRUN

=====

NON INSERTION FEUILLE DE PLATEAU DANS LE FAL

- Catégorie U7 :

Journée 3 :

Poule C :

554178 St Chamond Feu Vert 1 10 €

Poule H :

582741 Montagnes du Matin 1 et 2 (2 x 10 €) 20 €

Poule J :

548273 Ondaine 1 et 2 (2 x 10 €) 20 €

Poule K :

582741 St Etienne Sud 1 10 €

- Catégorie U9 :

Journée 3 :

• D1

Poule 2 :

516403 Grand-Croix Lorette 1 et 2 (2 x 10 €) 20 €

Poule 3 :

554178 St Chamond Feu Vert 1 10 €

Poule 5 :

521798 FC. St Etienne 1 et 2 (2 x 10 €) 20 €

Poule 6 :

518872 Suc. Terrenoire 2 10 €

Poule 9 :

523656 St Just St Rambert 1 et 2 (2 x 10 €) 20 €

• D2

Poule 2 :

523656 St Just St Rambert 3 et 4 (2 x 10 €) 20 €

Poule 6 :

523340 Doizieux La Terrasse 1 10 €

<u>Poule 10 :</u>		
554178	St Chamond Feu Vert 2	10 €
582734	St Etienne Sud 1	10 €
518872	Suc. Terrenoire 3 et 4 (2 x 10 €)	20 €
<u>Poule 14 :</u>		
508408	Andrézieux Bouthéon 1 Féminines	10 €

- Catégorie U11:

Journée 5:

• **D1**

<u>Poule A :</u> (Sorbiers La Talaudière)		
552975	Roannais Foot 42	10 €

<u>Poule B :</u> (St Galmier Chambœuf)		
547504	Riorges	10 €

<u>Poule B :</u> (Feurs)		
552955	Savigneux Montbrison 1	10 €

<u>Poule B :</u> (Ecotay Moingt)		
549919	Rhins Trambouze	10 €

<u>Poule C :</u> (St Paul en Jarez)		
529727	St Paul en Jarez	10 €

<u>Poule C :</u> (Suc. Terrenoire)		
518872	Suc. Terrenoire	10 €
517776	ST Joseph - St Martin 1	10 €

<u>Poule D :</u> (Ric. Olympique du Montcel)		
552955	Savigneux Montbrison 2	10 €

<u>Poule D :</u> (Roche St Genest)		
549920	Haut Pilat	10 €

<u>Poule D :</u> (Se. Cote Chaude)		
500430	Se. Côte Chaude 1	10 €

• **D2**

<u>Poule A :</u> (Grand Croix Lorette)		
516403	Grand Croix Lorette	10 €

<u>Poule A :</u> (As. St Etienne)		
517776	St Joseph - St Martin 2	10 €

<u>Poule B :</u> (Savigneux Montbrison)		
552955	Savigneux Montbrison 3	10 €

<u>Poule C :</u> (Montagnes du Matin)		
500430	Se. Côte Chaude 2	10 €

<u>Poule D :</u> (Ondaine)		
582734	St Etienne Sud	10 €

<u>Poule E :</u> (St Victor sur Loire)		
500430	Se. Côte Chaude 3	10 €

<u>Poule E :</u> (Se. Montreynaud)		
549920	Haut Pilat 2	10 €

• D3

Poule A : (Rive de Gier)

500153 Rive de Gier 4 10 €

Poule A : (St Chamond Feu Vert)

554178 St Chamond Feu Vert 2 10 €

518872 Suc. Terrenoire 3 10 €

Poule B : (Périgneux St Maurice)

560731 Périgneux St Maurice 2 10 €

Poule C : (Champdieu Marcilly)

552955 Savigneux Montbrison 4 10 €

Poule E : (Se. La Rivière)

500430 Se. Côte Chaude 4 10 €

529727 St Paul en Jarez 4 10 €

=====

JOUEURS NON QUALIFIÉS ÉVOLUANT EN + 40 ANS

Journée 16

• 526203 PRECIEUX 10 10 €

Journée 17

• 517776 ST JOSEPH ST MARTIN 10 & 11 10 €

=====

FORFAIT SIMPLE

Affaire n°309 – Dossier transmis par la Commission Jeunes U18 D2 Poule A (J15)

Affaire n°310 – Dossier transmis par la Commission Féminines Seniors à 8 D2 Poule A (J16)

Affaire n°311 – Dossier transmis par la Commission Féminines Seniors à 8 D3 (J19)

Affaire n°312 – Dossier transmis par la Commission Féminines Seniors à 8 D3 (J19)

Affaire n°313 – Dossier transmis par la Commission Critérium Cd3 Poule C (J20)

DÉCISION

N°309 : Rencontre n°53904763 du 11/04/26 – Championnat U18 D2 Poule A J15 : ST GALMIER CHAMBŒUF - LA FOUILLOUSE

Match perdu par forfait, moins un point au classement, à LA FOUILLOUSE 1, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**ST GALMIER CHAMBŒUF 1**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.2.2 des règlements du District de la Loire.

N°310 : Rencontre n°54442167 du 04/04/26 – Championnat Féminines Seniors à 8 D2 Poule A J16 : URFE 1 – St HILAIRE CUSSON LA VALMITTE 1

Match perdu par forfait, moins un point au classement, à ST HILAIRE CUSSON LA VALMITTE, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**URFE**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.2.2 des règlements du District de la Loire.

N°311 : Rencontre n°54476758 du 04/04/26 – Championnat Féminines Seniors à 8 D1 J18 : MONTAGNES DU MATIN 1 – POUILLY LES NONAINS 1

Match perdu par forfait, moins un point au classement, à POUILLY LES NONAINS 1, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**MONTAGNES DU MATIN 1**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.2.2 des règlements du District de la Loire.

N°312 : Rencontre n°54667507 du 10/04/26 – Championnat Féminines Seniors à 8 D3 Nord J21 : MONTS DU FOREZ 1 - COMMELLE VERNAY 1

Match perdu par forfait, moins un point au classement, à COMMELLE VERNAY 1, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**MONTS du FOREZ 1**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.2.2 des règlements du District de la Loire.

N°313 : Rencontre n°54002827 du 28/03/26 – Championnat Critérium Cd3 Poule C J20 : ST JUST ST RAMBERT 6 – RIC. OLYMPIQUE DU MONTCEL 5

Match perdu par forfait, moins un point au classement à RIC. OLYMPIQUE DU MONTCEL 5, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**ST JUST ST RAMBERT 6**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.2.2 des règlements du District de la Loire.

FORFAIT GENERAL

Affaire n°421 – Dossier transmis par la Commission Jeunes U18 D2 Poule A **513357** **LA FOUILLOUSE**
Affaire n°422 – Dossier transmis par la Commission Critérium CD3 Poule C **537227** **RIC. OLYMPIQUE DU MONTCEL 5**

AMENDE

- Amende pour forfait simple

525875 LA FOUILLOUSE (U18 D2 Poule A J15)	30 €
529721 St HILAIRE CUSSON LA VALMITTE (Féminines Seniors à 8 D2 Poule A J16)	50 €
522546 POUILLY LES NONAINS (Féminines Seniors à 8 D1 J18)	50 €
516959 COMMELLE VERNAY (Féminines Seniors à 8 D3 NORD J21)	50 €
537227 RIC. OLYMPIQUE DU MONTCEL (Critérium Cd3 Poule C J20)	50 €

- Amende pour forfait général

513357 LA FOUILLOUSE (U18 D2 poule A J15)	50 €
537227 RIC. OLYMPIQUE DU MONTCEL (critérium Cd3 poule C J20)	100 €

Cette dernière situation intervient au cours des cinq (5) dernières journées de la compétition à laquelle le club concerné participe, les buts, pour et contre, ainsi que les points acquis lors de tous les matchs joués, restent acquis ; les matchs non encore disputés sont donnés gagnés au club adverse, sur le score de 3 à 0 (art 23.2.3 des RG du DLF)

=====

RÉCEPTION DOSSIERS

- Affaire n°97 –
Dossier transmis par la Commission Jeunes U14 D1 Poule A
544208 ROCHE ST GENEST – 590282 ST CHAMOND
Match n°54609202 du 04/04/26

Évocation de la Commission des Règlements du District de la Loire : concernant la participation au match du joueur, **M. MBAYE Alioune**, licence n° 9604726585, qui était suspendu pour cette rencontre.

DÉCISION

Usant de son droit d'évocation et conformément à l'article 187.2 des RG de la FFF, la Commission des Règlements se saisit du dossier.

Après vérification, la Commission des Règlements constate que le joueur, **M. MBAYE Alioune**, licence n°9604726585, du club **ST CHAMOND**, était suspendu le jour de la rencontre et ne pouvait participer à celle-ci. (Art.150 - 187- 226 de la FFF et Articles 61.8, 66 et 66 bis des règlements sportifs du District).

Ce joueur a été sanctionné de **1 match de suspension ferme** avec prise d'effet le 23/03/26.

Il ne pouvait donc participer à la rencontre citée ci-dessus

En conséquence, la CDR décide :

Match perdu par pénalité, moins 1 point, au club **ST CHAMOND**

Amendes : **60 € et 22 €** (Art 23.2.1 des Règlements Sportifs du District)

Le club **ST CHAMOND** est amendé de la somme de **50 €** pour avoir fait participer un joueur suspendu à une rencontre officielle.

La Commission des Règlements dit que le joueur **M. MBAYE Alioune**, licence n°9604726585, a purgé un match de suspension lors de cette rencontre, mais lui inflige une suspension d'un match ferme avec prise d'effet au 20/04/26. Amende : **33 €** pour avoir participé à une rencontre officielle en état de suspension. (Art 226.4 des RG de la FFF)

Résultat : victoire du club **ROCHE St GENEST 1**, sur le score de 7-0

Les frais de dossier sont imputés au club **ST CHAMOND**, soit **40 €**.

TOTAL des amendes pour le club ST CHAMOND : 60 + 22 + 50 + 33 + 40 = **205 €** (deux cent cinq euros)

Les sanctions sportives sont applicables à partir du 20/04/26.

- **Affaire n°98** –

Dossier transmis par la Commission Seniors D4 Poule E

504383 SE. OLYMPIQUE 1 – 548879 ASTREE 1

Match n°53808086 du 05/04/26

Réserve d'avant match du club AS. ASTREE

Je soussigné(e) BEYSSON MAXENCE licence n° 2544177758, capitaine du club A.S. ASTREE formule des réserves sur la qualification et/ou la participation du joueur/des joueurs HAJJAJ YASSIN, du club ST ETIENNE O., pour le motif suivant : le joueur/les joueurs HAJJAJ YASSIN est /sont en état de suspension au jour de la présente rencontre. Je soussigné(e) BEYSSON MAXENCE licence n° 2544177758 capitaine du club A.S. ASTREE formule des réserves sur la qualification et/ou la participation du joueur/des joueurs BELARBI YACINE, du club ST ETIENNE O., pour le motif suivant : le joueur/les joueurs BELARBI YACINE est /sont en état de suspension au jour de la présente rencontre. Je soussigné(e) BEYSSON MAXENCE licence n° 2544177758 capitaine du club A.S. ASTREE formule des réserves sur la qualification et/ou la participation du joueur/des joueurs ABOU DHOULKARNAIN, du club St ETIENNE O., pour le motif suivant : le joueur/les joueurs ABOU DHOULKARNAIN est /sont en état de suspension au jour de la présente rencontre. Je soussigné(e) BEYSSON MAXENCE licence n° 2544177758 capitaine du club A.S. ASTREE formule des réserves sur la qualification et/ou la participation du joueur/des joueurs KICHANE SAIF EDDINE AMMAR, du club St ETIENNE O., pour le motif suivant : le joueur/les joueurs KICHANE SAIF EDDINE AMMAR est /sont en état de suspension au jour de la présente rencontre. Je soussigné(e) BEYSSON MAXENCE licence n° 2544177758 capitaine du club A.S. ASTREE formule des réserves sur la qualification et/ou la participation du joueur/des joueurs BOUNOUA KAIS, du club St ETIENNE O., pour le motif suivant : le joueur/les joueurs BOUNOUA KAIS est /sont en état de suspension au jour de la présente rencontre. Je soussigné(e) BEYSSON MAXENCE licence n° 2544177758 capitaine du club A.S. ASTREE formule des réserves sur la qualification et/ou la participation du joueur/des joueurs BELARBI CHAWECH, du club St ETIENNE O., pour le motif suivant : le joueur/les joueurs BELARBI CHAWECH est /sont en état de suspension au jour de la présente rencontre. Je soussigné(e) BEYSSON MAXENCE licence n° 2544177758 capitaine du club A.S. ASTREE formule des réserves sur la qualification et/ou la participation du joueur/des joueurs MAANANE KAYSS, du club St ETIENNE O., pour le motif suivant : le joueur/les joueurs MAANANE KAYSS est /sont en état de suspension au jour de la présente rencontre. Je soussigné(e) BEYSSON MAXENCE licence n° 2544177758 capitaine du club A.S. ASTREE formule des réserves sur la qualification et/ou la participation du joueur/des joueurs MERIEM BENZIANE MEHDI, du club St ETIENNE O., pour le motif suivant : le joueur/les joueurs MERIEM BENZIANE MEHDI est /sont en état de suspension au jour de la présente rencontre.

Confirmée par mail le 06/04/26

Le club de l'As. Astrée confirme la réserve posée lors de la rencontre, portant sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de St Etienne Olympique, article 49.1 Cordialement Secrétariat A.S. Astrée

DÉCISION

La Commission des Règlements a pris connaissance de la réserve d'avant-match du club **ASTREE**, confirmée par courriel le 06/04/26, laquelle a été déposée dans les conditions de temps et de forme prescrites par les articles 186 et 187-1 des RG de la FFF pour la dire recevable.

Après vérification, la Commission des Règlements constate que l'ensemble des joueurs de **SE. OLYMPIQUE** était qualifié pour participer à la rencontre.

Les frais de dossier sont imputés au club **ASTREE**, soit **40 €**

TOTAL des amendes pour le club ASTREE : **40 €** (quarante euros)

Dossier transmis à la Commission Seniors aux fins d'homologation.

- **Affaire n°99** –

Dossier transmis par la Commission des Jeunes U15 D3 Poule A

533556 CHATEAUNEUF 1 – 504278 FIRMINY 2

Match n°55183356 du 29/03/26

Réserve d'avant-match formulée dans la rubrique Réserve Technique, en raison d'une erreur de validation de l'arbitre de la rencontre.

Je soussigné **Barata Daniel** numéro de licence : 2519432927, éducateur de l'équipe U15 de l'**AS Châteauneuf** émet des réserves sur la qualification des joueurs de l'équipe du **FCO Firminy** susceptibles d'avoir participé à la dernière rencontre dans leur équipe supérieure et d'avoir participé à plus de 12 matchs dans le championnat régional.

Cette réserve est portée après le match suite à une erreur de validation de l'arbitre avant le match.

Confirmée par mail le 29/03/26

Bonjour, Par ce mail, je vous confirme la réserve posée ce jour sur le match U15 D3 n°55183356 opposant **Châteauneuf 1 / Firminy 2**. Sportivement, M. CHAIZE

DÉCISION

La Commission des Règlements a pris connaissance de la réserve d'avant-match du club **CHATEAUNEUF**, confirmée par courriel le 29/03/26, laquelle a été déposée dans les conditions de temps et de forme prescrites par les articles 186 et 187-1 des RG de la FFF pour la dire recevable.

Après vérification, la Commission des Règlements constate que l'ensemble des joueurs de **FIRMINY** était qualifié pour participer à la rencontre.

Les frais de dossier sont imputés au club **CHATEAUNEUF**, soit **40 €**

TOTAL des amendes pour le club CHATEAUNEUF : 40 € (quarante euros)

Dossier transmis à la Commission des Jeunes aux fins d'homologation

- Affaire n°100 –

**Dossier transmis par la Commission des Jeunes U18 D2 Poule A
504693 SE. ST CHARLES VIGILANTE – 521798 FC. ST ETIENNE
Match n°53904515 du 01/04/26**

Match arrêté par **M. SAHTOUT Sedki**, licence n° 2546478394, arbitre de la rencontre citée ci-dessus, à la 73^{ème} minute, suite à la blessure d'un joueur de **SE. ST CHARLES VIGILANTE**.

La reprise du jeu effective étant très proche de l'extinction des lumières du **Parc de l'Etivallière de St Etienne** (21 h 30), et qu'il restait environ 17 mn de jeu, M. l'arbitre a décidé de ne pas reprendre le match.

DECISION

La CDR du DLF décide :

- Match à rejouer

Dossier transmis à la Commission des Jeunes pour reprogrammation.

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel, devant la Commission d'Appel compétente dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 50.1 des Règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.



COMMISSION REGLEMENTS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.93

PV N°34 publié le 14/04/2026

Réunion du lundi 13 avril 2026

Responsable : Didier ROTA

Membre : Jean Paul CROS

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et, compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes.

Pour toute demande sur messagerie électronique, seule celle provenant de l'adresse officielle du club, déclarée sur « Footclubs », sera prise en compte.

RAPPEL AUX CLUBS

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier, afin d'éviter la perte du match par pénalité (art. 33 des RS du District).

Pour éditer une feuille de match papier vierge : site LAuRAFoot, Documents, Documents utiles, Compétitions, Feuille de match de secours.

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs, lors de la formulation des réserves, de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF.

Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, application des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – Réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

RECEPTION DOSSIERS

FORFAIT SIMPLE

- **Affaire n°45** – Dossier transmis par la Commission Critérium Poule B
- **Affaire n°46** – Dossier transmis par la Commission Critérium Poule C
- **Affaire n°210** – Dossier transmis par la Commission Jeunes U18 D4 Poule B

DECISIONS

N°45 – Rencontre n°54621961 du 11 avril 2026 : Critérium Poule B : VILLEREST– STE FOY ST SULPICE

Match perdu par forfait à STE FOY ST SULPICE, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**VILLEREST**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro), moins 1 point au classement : art. 23.2.2 des règlements du District.

N°46 – Rencontre n°54622382 du 10 avril 2026 : Critérium Poule C : VILLERS – MABLY

Match perdu par forfait à VILLERS, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**MABLY**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro), moins 1 point au classement : art. 23.2.2 des règlements du District.

N°210 – Rencontre n°55184541 du 28 mars 2026 : U18 D4 Poule B : LOIRE FOREZ 3 – PARIGNY ST CYR 2

Match perdu par forfait à LOIRE FOREZ 3, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**PARIGNY ST CYR 2**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro), moins 1 point au classement : art. 23.2.2 des règlements du District.

Amendes pour forfait simple :

517032 – STE FOY ST SULPICE : 50 €

527615 – VILLERS : 50 €

582208 – LOIRE FOREZ : 30 €

NON INSERTION FEUILLE DE PLATEAU DANS LE FAL

Journée 4 du 21 mars (amende de 10 €)

- Catégorie U11 : Parigny St Cyr (n°529289) – Fc. Roanne (n°546805) – Bussièeres (n°504438) – Mably (n°546945)

- Catégorie U9 : Fc. Roanne (546805) – Riorges (n°547504) x 2 (= 20 €) – Parigny St Cyr (n°529289) – Mably (n°546945) – Bussièeres (n°504438)

- Catégorie U7 : Fc. Roanne (n°546805) – Riorges (n°547504) – Parigny St Cyr (n°529289) – Cordelle (n°525863) – Bussièeres (n°504438) – Villers (n°527615) – Loire Sornin (n°548715)

=====

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel compétente, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 50 des Règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.



COMMISSION APPEL REGLEMENTAIRE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.84

PV N°34 publié le 14/04/2026

Audition du mardi 31 mars 2026

DÉCISION

• Dossier n° AP09

Rencontre n°53885129 en date du **07/12/25**, compétition : **Seniors D3 Poule D**
opposant le club recevant, **BUSSIÈRES 1**, n° d'affiliation 504438, au club visiteur **SE. COTE CHAUDE 2**, n° d'affiliation 500430

Appel du club **BUSSIÈRES** (en la personne de M. **BASCOL Loïc**, président) en date du 13 février 2026, contre une décision prise par la Commission des Règlements du District de la Loire, publiée au PV n°22 du 20/01/26, et repris au PV n°25 du 10/02/26, ayant infligé :
- **Affaire n°55** –

Dossier transmis par la Commission Seniors D3 Poule D - 504438 BUSSIÈRES 1 – 500430 SE. COTE CHAUDE 2
Match n°53885129 du 07/12/25

Suite au non déroulement de la rencontre citée ci-dessus, la Commission des Règlements du District de la Loire de Football se saisit du dossier.

L'arbitre de la rencontre, **M. FULCHIRON Mickaël**, licence n°2598613718, a pris la décision de ne pas faire jouer la rencontre en raison de l'impraticabilité du terrain de repli (stabilisé) Jean GIRAUD 2, car celui-ci était totalement « injouable ».

DÉCISION

Suite aux différents mails échangés avec le président, M. **BASCOL Loïc**, licence n°2538624727, de **BUSSIÈRES n°504438**, la Commission des Règlements du DLF décide :

- Match à rejouer
- Remboursement des frais de déplacements au club **Se. Côte Chaude**, soit : **2 x 60 km x 4 x 0,446 € = 214,08 €**
- Remboursement des frais kilométriques réglés par le club **Se. Côte Chaude** (50 km) à M. **FULCHIRON Mickaël**, soit : **25 €**
Le club Bussièrès doit rembourser la somme de 239,08 € au club Se. Côte Chaude, dans un délai de 30 jours, à compter du 20/01/26.
- Interdiction d'utiliser le stade Jean GIRAUD 2 jusqu'à la régularisation et ré-homologation officielle du terrain Jean GIRAUD 2

Total des frais à la charge du club **BUSSIÈRES** : 214,08 + 25 = **239,08 €** (deux cent trente-neuf euros et huit centimes)

Dossier transmis à la Commission Seniors pour reprogrammation.

- **Retour sur l'affaire n°55** –

Dossier transmis par la Commission Seniors D3 Poule D - 504438 BUSSIÈRES 1 – 500430 SE. COTE CHAUDE 2
Match n°53885129 du 07/12/25

En raison de nouveaux éléments reçus au DLF, PV Terrains et Installations Sportives, publié le 04/02/26 par la **Commission Régionale des Terrains et Infrastructures Sportives** de la ligue LAuRAFoot, en date du 08/01/26, nous informant que le terrain Jean GIRAUD 2 de **BUSSIÈRES** ne pouvait pas être homologué comme terrain de repli pour la rencontre citée ci-dessus, la CDR du DLF se saisit à nouveau du dossier et modifie sa décision concernant le match à rejouer (voir PV DLF du 20/01/26).

Suite à l'arrêté municipal envoyé par mail au DLF le 06/12/25, nous informant que la rencontre n°53885129 ne pourrait pas se dérouler sur le terrain Jean GIRAUD 1 et que le terrain de repli Jean GIRAUD 2 (stabilisé) ne pouvait pas être utilisé en raison de sa non homologation, ladite rencontre aurait dû être inversée (Art 38.6.5 des RS du DLF)

DÉCISION

- Match perdu par pénalité, moins 1 point au classement, au club **BUSSIÈRES**
- Amendes : **60 € et 22 €** (Art 23.1 des Règlements Sportifs du District)
- Score de la rencontre : 0 – 3 en faveur de **SE. COTE CHAUDE**
- Les frais de dossier sont imputés au club **BUSSIÈRES**, soit **40 €**

TOTAL des amendes pour le club BUSSIÈRES : 60 + 22 + 40 = 122 € (cent vingt-deux euros).

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

Le remboursement des frais de déplacement (239,08 €) en faveur de **SE. COTE CHAUDE**, dans un délai de 30 jours, à compter du 20/01/26, est maintenu

DÉCISION

Nous vous remettons ci-après, extrait du procès-verbal de la réunion de la COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'APPEL RÉGLEMENTAIRE qui s'est tenue, **le mardi 31 mars 2026**, sous la présidence de Mme. Denise AZNAR, M. BERTOLOTTI Bernard, secrétaire, et en présence des membres suivants : M. MARTINS Antonio, M. GUILLOT Philippe, M. FERRAND Frédéric, M. BERTHON Fabrice, Mme. FOLLEAS Marie-Pierre.

- **Convocations : (article 3.3.4.2.1 du Règlement Disciplinaire)**

Les personnes citées ci-dessous ont été régulièrement convoquées par e-mail officiel en date du **18 mars 2026**, réf : 2026-S12N02DA

- **Personnes présentes à l'audition :**

- **M. BASCOL Loïc**, président de BUSSIERES
- **M. ROCHARD Jean-François**, secrétaire de BUSSIERES

- **M. GANDIN Dominique**, Pôle Règlementaire, sans prendre part aux décisions.
- **M. RIOUFFREYT François**, président de la Commission des Règlements du District de la Loire de Football, sans prendre part aux décisions.

- **En droit :**

- Vue l'application du barème disciplinaire du District de la Loire (DLF) adopté à l'occasion du Comité de Direction du 22 septembre 2022 et consultable du le site du DLF, modifié lors de l'Assemblée Générale du 27 juin 2025.
- Vue l'application des textes définis dans le chapitre 2-pénalités, section 1 et 2 et consultables sur le site de la Fédération Française de Football (F.F.F.)
- Vue l'application des dispositions de l'article 226 des Règlements Fédéraux précisant les modalités de purge des sanctions disciplinaires.
- Par ailleurs, conformément aux droits de la défense, il est rappelé que les licenciés convoqués disposent du droit de faire des déclarations spontanées, de répondre aux questions posées ou de se taire tout au long de la procédure et notamment lors de cette audition.

Jugeant en second et dernier ressort,

Considérant que l'appel a été formé dans les conditions de temps et de forme prescrites à l'article 3.4.1 du Règlement Disciplinaire de la F.F.F. ;

Après rappel des faits et de la procédure,

Le club BUSSIERES interjette appel en vue de contester la décision de la Commission des Règlements du District de la Loire de Football concernant la modification de la décision, dossier n°55, passant de match à rejouer en match perdu par pénalité, moins un point au classement.

Sur ce,

Considérant que la réclamation est recevable en la forme ;

Considérant que la Commission des Règlements, après de nouveaux éléments, a repris le dossier n°55 - PV n°25 du 12/02/26. Le 07/07/2015, demande de classement en niveau foot à 11, avec échéance au 19/10/2015, pour se mettre en conformité. Le terrain a ensuite été retiré du classement le 20/10/2015, jusqu'au 30/06/2021. Ensuite, du 01/07/2021 jusqu'au 15/01/2025, un nouveau délai a été accordé. Un courrier a été envoyé à la mairie de Bussières, propriétaire du terrain. Suite à cela, et pour une durée de dix ans, le club n'était pas autorisé à utiliser le terrain Jean Giraud 2, jusqu'au 20/10/2025. Aucune rencontre officielle ne pouvait donc être jouée sur ce terrain, après cette date.

Considérant que M. FOURNY Serge, de la CDTIS, a opéré une visite du terrain le 12/12/2025, laquelle a permis un classement T7 du terrain avec rectification de sa nature : terrain stabilisé.

Considérant que cette décision a été publiée le 08/01/2026 sur le PV de la Ligue avec validité jusqu'au 08/01/2036.

Considérant que le club BUSSIERES a fait jouer la rencontre sur un terrain dépourvu de classement, la Commission des Règlements du District de la Loire de Football a décidé : match perdu par pénalité, moins un point au classement.

Considérant que la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives (CFTIS) de la FFF est seule compétente pour prononcer ou valider le classement des installations, tous niveaux confondus. Pour fonder ses décisions, la CFTIS prend connaissance des propositions des Commissions Régionales des Terrains et Installations Sportives (CRTIS) qui réceptionnent et instruisent les demandes.

Considérant qu'à la date de la rencontre, le 07/12/2025, le terrain ne pouvait pas être considéré comme terrain de repli. Il était non-classé par la ligue et la FFF.

Les personnes auditionnées n'ayant pas pris part aux délibérations, ni à la décision ;

Par ces motifs, la Commission Départementale d'Appel Règlementaire,

Considérant que la Commission des Règlements a pris la bonne décision, relativement aux relevés de classement.

CONFIRME la décision de la Commission des Règlements du District de la Loire.

Frais d'appel : 100 € à la charge du club BUSSIERES.

La présidente,
Mme. AZNAR Denise

Le secrétaire,
M. Bernard BERTOLOTTI

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du Code du Sport.

=====
Audition du mardi 31 mars 2026

DÉCISION

• **Dossier n° AP010**

Rencontre n°54002770 en date du **31/01/226**, compétition : **Cd3 Poule C**
club recevant **JONZIEUX - ST ROMAIN LES ATHEUX** n° d'affiliation 521800 - club visiteur **CHATEAUNEUF** n° d'affiliation 533556

Appel du club de CHATEAUNEUF, en la personne de Mme. CHAIZE Maryse, présidente, en date du 17 mars 2026, contre une décision prise par la Commission des Règlements du District de la Loire, publiée au PV n°25 du 10/02/26, modifiée au PV n°26 du 17/02/26, ayant infligé :

**- Retour sur affaire n°67 –
Dossier transmis par la Commission Critérium Cd3 – Poule C - 521800 JONZIEUX/ST ROMAIN LES ATHEUX 5 – 533556
CHATEAUNEUF 5 - Match n°54002770 du 31/01/26**

Suite à de nouveaux éléments, la Commission des Règlements du District de la Loire de Football ré-ouvre l'affaire n°67.

Le club de JONZIEUX/ST ROMAIN LES ATHEUX ayant fourni les justificatifs demandés par la CDR, mais qui n'étaient pas en sa possession au moment du traitement de cette affaire.

- Un arrêté municipal d'interdiction sur le terrain de ST ROMAIN LES ATHEUX
- Un arrêté municipal d'interdiction sur le terrain de JONZIEUX
- Et des preuves de recherche de terrains sur les communes limitrophes (moins de 45'), restées sans réponse.

La Commission des Règlements du District de la Loire de Football décide : match à rejouer
Dossier transmis à la Commission Foot Diversifié pour reprogrammation.

DÉCISION

Nous vous remettons ci-après, extrait du procès-verbal de la réunion de la Commission Départementale d'Appel Règlementaire qui s'est tenue le **mardi 31 mars 2026**, sous la présidence de Mme. Denise AZNAR, M. BERTOLOTTI Bernard, secrétaire, et en présence des membres suivants : M. MARTINS Antonio, M. GUILLOT Philippe, M. FERRAND Frédéric, M. BERTHON Fabrice, sans participer à la décision, Mme. FOLLEAS Marie-Pierre.

- **Convocations : (article 3.3.4.2.1 du Règlement Disciplinaire)**

Les personnes citées ci-dessous ont été régulièrement convoquées par e-mail officiel en date du **18 mars 2026**, réf : 2026-S12N01DA

- **Personnes présentes à l'audition :**

- **Mme. CHAIZE Maryse**, présidente de CHATEAUNEUF
- **M. GARIER Mathéo**, responsable sportif du club CHATEAUNEUF

- **M. GANDIN Dominique**, Pôle Règlementaire, sans prendre part aux décisions.
- **M. RIOUFFREYT François**, président de la Commission des Règlements du District de la Loire de Football, sans prendre part aux décisions.

- **En droit :**

- Vue l'application du barème disciplinaire du District de la Loire (DLF) adopté à l'occasion du Comité de Direction du 22 septembre 2022 et consultable du le site du DLF, modifié lors de l'Assemblée Générale du 27 juin 2025.
- Vue l'application des textes définis dans le chapitre 2-pénalités, section 1 et 2 et consultables sur le site de la Fédération Française de Football (F.F.F.)
- Vue l'application des dispositions de l'article 226 des Règlements Fédéraux précisant les modalités de purge des sanctions disciplinaires.
- Par ailleurs, conformément aux droits de la défense, il est rappelé que les licenciés convoqués disposent du droit de faire des déclarations spontanées, de répondre aux questions posées ou de se taire tout au long de la procédure et notamment lors de cette audition.

- **Jugeant en second et dernier ressort,**

Considérant que l'appel a été formé dans les conditions de temps et de forme prescrites à l'article 3.4.1 du Règlement Disciplinaire de la F.F.F. ;

- **Après rappel des faits et de la procédure,**

Le club CHATEAUNEUF conteste la validité de l'arrêté municipal de la commune de ST ROMAIN LES ATHEUX : il manque la signature, le tampon, la date de l'exécution et la date de la décision. Le document n'est pas établi sur le papier officiel de la mairie, comme le stipule le règlement du DLF, article 38.1

- **Sur ce,**

Considérant en l'espèce, que la réclamation a été déposée en conformité par le club CHATEAUNEUF 533556, est donc recevable en la forme ;

Considérant que la Commission des Règlements, PV n°25 du 10/02/2026, a décidé match perdu, moins un point au classement, pour le club JONZIEUX - ST ROMAIN LES ATHEUX ; gain du match au club de CHATEAUNEUF.

Considérant que la Commission des Règlements a reçu les justificatifs suivants : arrêté municipal ST ROMAIN LES ATHEUX, arrêté municipal de JONZIEUX, preuve de recherche de terrain sur les communes limitrophes (moins de 45'), sans réponse. La Commission des Règlements a décidé de rouvrir le dossier n°67 et donne match à rejouer.

Considérant que le club CHATEAUNEUF a proposé d'accueillir le club JONZIEUX - ST ROMAIN LES ATHEUX qui a refusé car une sortie était organisée par le club pour les enfants au stade Geoffroy-Guichard.

Considérant que l'arrêté municipal de ST ROMAIN LES ATHEUX a été envoyé par la mairie le 30/01/26 à 9h53 à M. DEBROSSE Emilien, et en copie au District de la Loire de Football, par Mme. MURGUE Nathalie, adjoint administratif de la commune de ST ROMAIN

Considérant que cet arrêté municipal respecte l'article **L212-2** du Code des relations entre le public et l'administration, en vigueur depuis le 1^{er} mars 2019, modifié par la loi n° 2018-778 du 10 septembre 2018 - art. 46(V). « *Sont dispensés de la signature de leur auteur, dès lors qu'ils comportent ses prénom, nom et qualité, ainsi que la mention du service auquel celui-ci appartient, les actes suivants : 1° Les décisions administratives qui sont notifiées au public par l'intermédiaire d'un téléservice conforme à l'article L. 112-9 et aux articles 9 à 12 de l'ordonnance n° 2005-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives et entre les autorités administratives ainsi que les actes préparatoires à ces décisions.* »

Considérant que le District de la Loire, dans ses règlements généraux, devra se mettre en conformité avec la loi, par note à destination des clubs dans son article 38.6.1 : « Un arrêté doit être établi sur un papier officiel de la mairie (lettre à entête), mentionner deux dates : celle de la décision et celle de l'exécution, comporter obligatoirement la signature du Maire ou de son représentant mandaté », à remplacer par l'article L212-2 de Code des relations entre le public et l'administration.

Les personnes auditionnées n'ayant pas pris part aux délibérations, ni à la décision ;

Par ces motifs, la Commission Départementale d'Appel Règlementaire,

CONFIRME la décision de la Commission des Règlements, en date du 17 février 2026, PV n°26.

APPLIQUE les frais d'appel : 100 € à la charge du club CHATEAUNEUF.

La présidente,
Mme. AZNAR Denise

Le secrétaire,
M. Bernard BERTOLOTTI

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du Code du Sport.



COMMISSION PREVENTION

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.89

PV N°34 publié le 14/04/2026

Réunion du lundi 13 avril 2026

Responsable : Patrick GADEYNE - 06 73 40 75 82 ou 09 75 66 26 33

Membres : Michel RIBIER - 06 27 42 83 35

Salah BENBELAID - 06 62 19 56 42

COURRIER RECU

Bussières : demande de délégué avec Go Pro

A L'ATTENTION DES CLUBS

Les clubs souhaitant la caméra embarquée (GO PRO) sur une rencontre, doivent impérativement faire une demande officielle par mail du club, en précisant le(s) motif(s), dans la semaine avant la rencontre, ou de préférence 3 semaines avant.

Après validation de la Commission de Prévention, un délégué avec la caméra embarquée (GO PRO) sera désigné, à la charge du club, de même si un club sollicite par l'intermédiaire d'un membre du District.

MISSION DE LA COMMISSION DE PREVENTION

La Commission de Prévention est là pour l'ensemble des acteurs du football.
Nous avons un rôle préventif et non répressif.

Notre mission première, c'est la détection des rencontres sensibles, nous récoltons et prenons en compte toutes les informations.
Les informations transmises restent au sein de la commission.

La mise en place d'un délégué officiel, avec ou sans caméra embarquée, ne doit pas être considérée comme une sanction, mais plutôt une aide.

La Prévention est à l'écoute des clubs, des arbitres, des commissions, par téléphone, par mail : merci de préciser « **pour la Commission de Prévention** ».

RENCONTRE AVEC CAMERA EMBARQUEE « GO PRO »

La rencontre n°53893243, **Championnat U18 D1, Saint-Chamond** contre **Ondaine**, du **samedi 18 avril**, se déroulera avec la caméra embarquée sur l'arbitre.



POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET

Tél : 06.27.50.07.44

COMMISSION SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N°34 publié le 14/04/2026

Réunion du lundi 13 avril 2026

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79

Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

NOTE AUX CLUBS

- Les clubs doivent impérativement correspondre avec la Commission Seniors à l'adresse suivante : seniors-loire@loire.fff.fr

COURRIERS RECUS

St Galmier Chamboeuf : changement de terrain en D4 Poule D le 3 mai ; demande de changement d'horaire en D2 Poule A le 25 avril : en attente de l'accord du club adverse.

Se. Olympique : changement de terrain en D4 Poule E le 3 mai.

L'Etrat La Tour : changements d'horaire en D1 et D3 Poule C le 19 avril ; accord pour jouer le match reporté au 29 avril.

Asa. Chambon Feugerolles : refus de décaler l'horaire en D3 Poule C le 18 avril.

Veauche : demande de jouer le match de D1 reporté en raison de Coupe de la Loire, le 29 avril : en attente de l'accord du club adverse.

Rhins Trambouze : changement de terrain en D2 poule A les 19, 26 avril et 31 mai.

Hautes Chaumes : changement de terrain en D4 Poule D et D5 Poule C jusqu'à la fin de saison à compter de ce jour : **stade des Bauches à St Bonnet le Courreau.**

RAPPEL AUX CLUBS

Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique : il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeu concernées (herbe et synthétique).



COMMISSION SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.97

PV N°34 publié le 14/04/2026

Réunion du lundi 13 avril 2026

Responsable : Alain CABERLON

Membres : Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

COURRIERS RECUS

Essor : concerne la rencontre du 19 avril en D4 Poule A : voir ci-dessous.

Montagnes du Matin : concerne la rencontre du 18 avril en D5 Poule A : voir ci-dessous ; concerne les rencontres du 25 avril en D3 Poule B et en D4 Poule A : voir ci-dessous.

Rhins Trambouze : concerne les rencontres des 19 et 26 avril, ainsi que le 31 mai, qui se dérouleront sur le terrain en pelouse naturelle.

St Just en Chevalet : concerne les rencontres du 25 avril en D3 Poule B et en D4 Poule A : voir ci-dessous.

NOTE ET RAPPEL AUX CLUBS

- Tous les clubs sont priés de mettre à disposition des arbitres et visiteurs, des vestiaires dans un bon état de propreté (sol propre et sans déchets).

- **En cas d'inversion des rencontres ou l'annulation du match, pensez bien à prévenir l'arbitre qui est désigné.**

MODIFICATIONS DE MATCH

D3 Poule A

Le match n°54034769 du 22/02/25, **Bellegarde en Forez 1 – Roanne Mayotte 1**, se jouera le **vendredi 1^{er} mai, à 15h.**

D3 Poule B

Le match n°54035221 du 26/04/26, **Montagnes du Matin 1 – St Just en Chevalet 1**, se jouera le **samedi 25 avril, à 16h.**

Le match n°54038690 du 22/02/26, **Ouches 1 – St Martin la Sauveté 1**, se jouera le **vendredi 1^{er} mai, à 15h.**

D4 Poule A

Le match n°54038829 du **dimanche 19 avril**, **Essor 1 – Montagnes du Matin 2**, se jouera **à 15h, sur le terrain de Villemontais.**

Le match n°54038832 du **samedi 25 avril**, **Montagnes du Matin 2 – St Just en Chevalet 2**, se jouera **à 13h30.**

Le match n°54038834 du 25/04/26, **Toranche 2 – St Martin la Sauveté 2**, se jouera le **dimanche 26 avril, à 14h30.**

D4 Poule B

Le match n°54038896 du **dimanche 26 avril**, **Villerest 1 – Nord Roannais 2**, se jouera **à 15h.**

D4 Poule C

Le match n°54036893 du **dimanche 19 avril**, **Loire Sornin 3 – St Denis de Cabanne 2**, se jouera **à 15h, à St Nizier sous Charlieu.**

D5 Poule A

Le match n°54036269 du **samedi 18 avril**, **Montagnes du Matin 3 – Rhins Trambouze 3**, se jouera **à 18h.**

Le match n°54036290 du **dimanche 10 mai**, **Parigny St Cyr 2 – Rhins Trambouze 3**, se jouera **à 15h.**

D5 Poule B

Le match n°54044563 du **dimanche 26 avril**, **Villerest 2 – Les Noës 1**, se jouera **à 13h.**



COMMISSION COUPES SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.97

PV N°34 publié le 14/04/2026

Réunion du lundi 13 avril 2026

Responsable : Alain CABERLON

Membres : André MAGNIN – Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

NOTE ET RAPPEL AUX CLUBS

Les clubs Le Coteau et Riorges sont priés de ramener en Délégation, les Coupe « Intersport » D3/D4 et D5. D'avance merci.

**Les FINALES des COUPES « INTERSPORT » D3/D4 et D5
Se dérouleront le DIMANCHE 7 JUIN au COTEAU, stade BECOT**

- COUPE « INTERSPORT » D5

Avenir Côte 3 – Fc. Roanne 2

Sous réserve d'homologation

- COUPE « INTERSPORT » D3/D4

Olympique Est Roannais 1 – Ouches 1

Sous réserve d'homologation

Rappel :

Pour les finales des Coupes « Intersport » D3/D4 et D5, il est rappelé que les clubs tirés en premier doivent apporter leur tablette pour la FMI (Avenir Côte et Olympique Est Roannais).



COMMISSION DELEGUES

District de la Loire

Tél : 04.77.44.51.90

PV N°34 publié le 14/04/2026

Réunion du lundi 13 avril 2026

Président : Francis VIDRY - 06 14 47 88 16

RAPPEL IMPORTANT

Les clubs souhaitant un délégué, lors d'un match de coupe ou de championnat, doivent en faire la demande, obligatoirement par écrit.

Article 51 des Règlements du District : le District se réserve le droit, pour la régularité des rencontres, de désigner un délégué lorsqu'il le jugera utile, etc.

Match à risques, places en jeu, etc., **après avis de la Commission de Prévention.**

RAPPORTS : ceux-ci doivent être rédigés directement en ligne, depuis votre compte personnel « MY FFF »

SAMEDI 18 AVRIL

- CHAMPIONNAT U18 D1, à 15h30

ST CHAMOND contre **ONDAINE**

Délégué à la charge de Ondaine : **M. Michel RIBIER**

DIMANCHE 19 AVRIL

- CHAMPIONNAT SENIORS D4, poule B, 0 13H

ROANNE PORTUGAIS contre **BRIENNON**

Délégué à la Charge de Briennon : **M. Alain PARATCHA**

SAMEDI 25 AVRIL

- CHAMPIONNAT U18 D1, à 14h30

ONDAINE contre **ECOTAY MOINGT**

Délégué avec GO-PRO, à la charge de Ecotay Moingt : **M. Patrick GADEYNE**

DIMANCHE 26 AVRIL

- CHAMPIONNAT SENIORS D3 Poule C, à 15h

ST CHAMOND FEU VERT contre **PAYS DE COISE**

Délégué à la charge des deux clubs (Commission de Discipline) : **M. Philippe PERILLON**



COMMISSION JEUNES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.87

PV N°34 publié le 14/04/2026

Réunion du lundi 13 avril 2026

Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67
Coupes Jeunes : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01 – adresse mail : jeunesU18@loire.fff.fr
U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 – adresse mail : jeunesU15@loire.fff.fr
U13 : Toufik OUAAMARI : 06 01 13 27 19 – (07 59 28 78 07) - adresse mail : jeunesU13@loire.fff.fr
U11F et G : Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28 - adresse mail : jeunesU11@loire.fff.fr
U9 : Alain CERUTTI – 06 79 86 98 88 - adresse mail : jeunesU9@loire.fff.fr
U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 - adresse mail : jeunesU7@loire.fff.fr

COURRIERS REÇUS

Monts du Forez : championnat U15 à 8.
Se. La Rivière : championnat U14 D1 phase 2.
Sorbiers La Talaudière : horaire match U17 D1.
Bonson St Cyprien : tournoi U11 les 11 et 12/04.
Andrézieux Bouthéon : terrain ½ finale Coupe Loire U15 du 12/04.
Olympique du Forez : demande organisation plateau U9 du 25/04.
St Galmier Chamboeuf : équipes 3 et 4 non programmées plateau U9 du 25/04.

INFORMATIONS AUX CLUBS

**Tout mail adressé à la Commission Jeunes doit être envoyé uniquement via l'adresse mail officielle du club.
Tous les mails envoyés autrement ne seront plus traités à partir de ce jour.
Vous êtes priés de nous adresser les feuilles de match en pièce jointe.**

A ce jour encore un grand nombre de feuilles de matchs n'arrivent pas en pièce jointe et sont inexploitable.

Les mails concernant les catégories jeunes doivent être envoyés à la personne en charge de ces catégories :

U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01 – adresse mail : jeunesU18@loire.fff.fr
U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 – adresse mail : jeunesU15@loire.fff.fr
U13 : Toufik OUAAMARI : 06 01 13 27 19 – (07 59 28 78 07) - adresse mail : jeunesU13@loire.fff.fr
U11F et G : Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28 - adresse mail : jeunesU11@loire.fff.fr
U9 : Alain CERUTTI – 06 79 86 98 88 - adresse mail : jeunesU9@loire.fff.fr
U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 - adresse mail : jeunesU7@loire.fff.fr

Ceux-ci seront traités directement par le responsable de la catégorie à réception du courriel. Le secrétariat de la Commission Jeunes s'occupera uniquement de la mise en page sur le PV. Merci de votre compréhension.

INFORMATIONS AUX CLUBS

Nous invitons les clubs à bien relire les RG article 38 sur les terrains impraticables, notamment les articles suivants :

Article 38.6.5 En cas d'arrêt municipal et pour tout autre motif au cours de la période des matchs aller, la rencontre devra être inversée. Si les dispositions de l'article 38 ne sont pas conformes, le club recevant aura match perdu par pénalité.

Article 38.6.6 Si l'aggravation de la situation intervient jusqu'à 6 heures avant l'heure de la rencontre, le club recevant contactera le délégué du secteur concerné, en signalant les raisons de l'impraticabilité. Le District publie chaque année la liste des délégués de secteur officiels, en indiquant leurs nom et téléphone, et en précisant les terrains des clubs dont ils sont responsables.

Article 38.6.7 Après visite, le délégué de secteur prendra la décision qui lui semblera s'imposer. Cette décision sera sans appel en cas d'impraticabilité, sinon elle sera soumise au pouvoir discrétionnaire de l'arbitre.

AVIS IMPORTANT AUX CLUBS

REGLEMENT SUR LES MUTATIONS

Rappel du texte officiel en vigueur :

Article 160-1c des règlements généraux de la FFF : « Dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts, des catégories **U12 à U18**, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, **le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre, dont au maximum un joueur ayant changé de club « hors période »** normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements ».

Malheureusement, des clubs restent en infraction avec cette règle nationale incontournable...

NOUS INVITONS LES CLUBS A ETRE TRES VIGILANTS.

COUPES

- Finale le jeudi 14 mai à Villars

- **U18** = Se. Olympique – L'Etrat La Tour, à **18h**
- **U15** = Andrézieux Bouthéon – Rive de Gier, à **14h**
- Foot Adapté à **16h**

U18

- D2 Poule A

3^{ème} forfait de La Fouillouse, donc forfait général.

U14 – U15

Pour tous les matchs du week-end, problème de terrain, problème d'effectifs, avertir le responsable de la catégorie par téléphone, et ensuite faire le mail à JeunesU15@loire.fff.fr, à la Commission des Jeunes, l'arbitre, afin de gérer au mieux la journée.

U14

- Poule A

Se. Olympique
Roche St Genest
Se. La Rivière
St Just St Rambert

- Poule B

Ric. Olympique du Montcel
St Chamond
Se. Côte Chaude
Fc. St Etienne

- Aller

La 1^{ère} journée est le 26 avril
La 2^{ème} journée est le 3 mai
La 3^{ème} journée est le 10 mai

- Retour

La 4^{ème} journée est le 24 mai
La 5^{ème} journée est le 31 mai
La 6^{ème} journée est le 7 juin

U15

- Match remis le 19 avril à 10h

D1

Ent. Semene 1 - Ecotay Moingt 1
Loire Forez 1 - St Just St Rambert 1

D2 Poule B

Le Coteau 1 - L'Etrat La Tour 2

A 8

Bonson St Cyprien 1 – Pays de Coise 1
Se. Montreynaud 1 – Se. Olympique 1
Se. St Victor sur Loire 1 – St Jean Bonnefonds

- Match remis le 3 mai à 10h

St Romain le Puy 1 - Bonson St Cyprien 1
Pays de Coise 1 - Se. St Victor sur Loire 1

U15 à 8

Le championnat U15 à 8 ne sera plus organisé à partir de la saison prochaine.

Suite aux demandes de certains clubs de petite structure, un sondage sera envoyé afin de recueillir vos avis et permettre à la Commission des Jeunes d'envisager des solutions adaptées.

Nous sommes conscients des difficultés rencontrées, tant pour l'organisation du championnat que pour les licenciés qui ne jouent pas le week-end.

Journée avec l'équipe Se. Olympique

J12 : dimanche 26 avril
Bonson St Cyprien 1- Se. Olympique 1

J13 : dimanche 10 mai
Pays de Coise 1 – Se. Olympique 1

J14 : dimanche 31 mai
Se. Olympique 1 – Se. St Victor sur Loire 1

U13

Plusieurs résultats ne sont pas rentrés, ce qui veut dire que la commission n'a pas reçu de feuille de match. Les clubs doivent vérifier les résultats manquants et envoyer la feuille de match ou indiquer pourquoi le match n'est pas joué. (Sans cela, les clubs seront sanctionnés pour non-utilisation de la FMI et non envoi de la feuille de match). La Commission des Règlements reste ferme à ce sujet.

Pour les clubs qui n'ont pas pu jouer un match par manque d'effectif, je vous propose de trouver une date qui convient à l'équipe adverse avant la semaine prochaine ; s'il ne trouve pas d'accord, l'équipe sera forfait pour le match en question et écoperera d'une sanction par les Règlements.

U7

Des modifications de désignation de plateaux peuvent intervenir et la mise à jour du site du district peut subir quelques soucis de conformité. Aussi, il convient de se connecter à Footclubs, « Menu », onglet « Epreuves », rubrique « Foot. Animation Loisir », une nouvelle fenêtre s'ouvre et dans le menu de gauche choisir « Agenda » dans lequel vous trouverez les plateaux auxquels vous participez quelle que soit la catégorie.

Cette consultation nécessite bien entendu que vous possédiez un accès et un profil sur Footclubs que le Correspondant de votre club vous a donné.

Comme pour la 1ère Phase, vous aurez le souci de bien inclure vos feuilles de plateau, soit avant le plateau si vous avez votre effectif de joueurs, soit au plus tard après le plateau, mais avant le dimanche soir 20H afin d'éviter un oubli.

Par ailleurs, si une de vos équipes doit être absente sur un plateau, n'oubliez pas de prévenir le club organisateur.

Enfin, lorsque vous êtes amené à annuler un plateau, vous devez cocher les cases absences prévues dans le FAL et mettre en commentaires « plateau annulé » en indiquant la cause de l'annulation (par exemple à cause des conditions météorologiques).

Rappel du temps de jeu pour les plateaux U6 – U7 en 2ème phase : 4 rotations de 13 minutes



COMMISSION JEUNES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.94

*

PV N°34 publié le 14/04/2026

Réunion du lundi 13 avril 2026

Responsable Commission : Paul BRIDEAU : 06 26 29 49 27

Membres : Fouad BOULANOUAR : 06 26 30 43 09

Roland GUILLAUME : 06 14 74 93 59

David PION : 06 11 10 13 38

COURRIERS RECUS

Bois Noirs/Roannais Foot 42 : report match U13 du 18 avril.

Forez Roannais : modifications pour matchs U18 du 18 avril.

Goal Foot : modifications pour match U18 D2 du 18 avril.

Loire Forez : forfait en U18 D4.

Montagne du Matin : changement de stade en U18 D2.

Régny : organisation tournoi U7/U9 pour le samedi 18 avril (toute la journée) : lu et noté.

Roannais Foot 42 : explications et excuses pour absences feuilles de plateau sur FAL : lu et noté.

Villers : demande de modification de date en U15 D3 : en attente de la demande de Commelle Vernay ; modifications de stade pour matchs U15 et U18.

COUPES DU ROANNAIS « INTERSPORT »

U18

½ finales (jeudi 14 mai à Crémeaux)

14h : Loire Sornin – Commelle Vernay

16h30 : Nord Roannais – Bois Noirs

U15

½ finales (jeudi 14 mai à Lentigny)

14h : Riorges – Filerin/Nord Roannais

16h30 : Rhins Trambouze – Goal Foot

Les finales auront lieu le **dimanche 7 juin, au Coteau** (stade Bécot).

Pour les demi-finales des Coupes « Intersport » U15 et U18, il est rappelé que les clubs tirés en premier doivent apporter leur tablette pour la FMI (Riorges et Rhins Trambouze en U15 ; Loire Sornin et Nord Roannais en U18).

NOTE ET RAPPEL AUX CLUBS

- Tous les clubs sont priés de mettre à disposition des arbitres et visiteurs, des vestiaires dans un bon état de propreté (sol propre et sans déchets).

- **En cas d'inversion des rencontres ou l'annulation du match, pensez bien à prévenir l'arbitre qui est désigné.**

AVIS IMPORTANT AUX CLUBS

REGLEMENT SUR LES MUTATIONS

Rappel du texte officiel en vigueur :

Article 160-1c des règlements généraux de la FFF : « Dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts, des catégories **U12 à U18**, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, **le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre, dont au maximum un joueur ayant changé de club « hors période »** normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements ».

Malheureusement, malgré une alerte sur ce PV depuis plusieurs semaines, des clubs restent en infraction avec cette règle nationale incontournable...

NOUS INVITONS LES CLUBS A ETRE TRES VIGILANTS

U18

D2 Poule B

La rencontre n°54535199, **Forez Roannais 1 – Anzieux 1**, programmée le **samedi 18 avril**, aura lieu à **15h**, sur le **stade de Pouilly les Feurs**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Hugo POYET**, sont priés d'en prendre bonne note.

La rencontre n°54535433, **Goal Foot 1 – Riorges 1**, programmée le **samedi 18 avril**, aura lieu à **13h30**, sur le **stade de Neulise**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Chahine BEN MOSBAH**, sont priés d'en prendre bonne note.

La rencontre n°54535855, **Montagnes du Matin 1 – Nord Roannais 1**, programmée le **samedi 25 avril à 15h30**, aura lieu sur le **stade de Panissières**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Morgan PALEAU**, sont priés d'en prendre bonne note.

D3 Poule C

La rencontre n°55184382, **Villers/St Denis 1 - Parigny/St Cyr 1**, programmée le **samedi 25 avril à 15h30**, aura lieu sur le **stade de Villers** (au lieu de St Denis de Cabanne). Les deux équipes ainsi que l'arbitre, **Gani GEZGIN**, sont priés d'en prendre bonne note.

La rencontre n°55174427, **Villers/St Denis - Roanne Portugais**, programmée le **samedi 9 mai à 15h30**, aura lieu sur le **stade de Villers** (au lieu de St Denis de Cabanne). Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

D4 Poule B

La rencontre n°54534543, **Forez Roannais 2 – Loire Forez 3**, programmée le **samedi 18 avril**, aura lieu à **13h30**, sur le **stade de Pouilly les Feurs**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Frédéric DURAND**, sont priés d'en prendre bonne note.

La rencontre n°55184544, **Villers/St Denis 2 – Avenir Cote 2**, programmée le **samedi 18 avril à 15h30**, aura lieu sur le **stade de Villers** (au lieu de St Denis de Cabanne). Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Warren HAMOUCHE**, sont priés d'en prendre bonne note.

La rencontre n°55184549, **Loire Forez 3 - Avenir Côte 2**, programmée le 09/05/26, aura lieu le **samedi 16 mai à 15h**, sur le **stade de Chalain le Comtal**. Accord des deux clubs.

Les rencontres n°55184548, **Villers/St Denis2 - Loire Forez 3**, et n°55184584, **Villers/St Denis2 – Essor 2**, auront lieu sur le **stade de Villers** (au lieu de St Denis de Cabanne). Les équipes sont priées d'en prendre bonne note.

U15

D3 Poule D

La rencontre n°55184650, **Villers/StDenis 1 – Commelle Vernay 1**, programmée le **dimanche 31 mai à 10h**, aura lieu sur le **stade de Villers** (au lieu de St Denis de Cabanne). Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

D4 Poule D

La rencontre n°55184752, **Loire Sornin 2 – Cours 1**, annulée le 22/03/26, est reprogrammée le **samedi 19 avril à 10h**, sur le **stade de St Nizier sous Charlieu**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Jessim HAMOUCHE**, sont priés d'en prendre bonne note.

FOOT ANIMATION

U13

D1 Poule B

La rencontre n°55430278, **Rhins Trambouze 2 – Olympique Est Roannais 1**, programmée le **samedi 25 avril**, aura lieu à **11h**. Accord des deux clubs.

D2 Poule A

La rencontre n°55426819, **Bois Noirs 2 – Ent. Roannais Foot 42/Mably 4**, annulée le 14/03/26 (arrêtés municipaux), puis le 18/04/26 (phase Benjamins du Monde) est reportée à une date ultérieure. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

U11

Journée 6 : samedi 25 avril

D1

11h à St Haôn le Vieux : Avenir Côte 2 – Loire Sornin 2 – Riorges 2

11h à St Germain Lespinasse : Filerin 1 Roannais Foot 42 (2) – Crémeaux 1 – Villerest 1

11h à Parigny : Parigny St Cyr 1 – Roannais Foot 42 (3) – Le Coteau 1 – Bussièrès 1

11h à Commelle : Commelle Vernay 2 - St Denis de Cabanne 1 – Fc. Roanne 1

D2

10h à **St Haôn le Vieux** : Avenir Côte 3 – Ouches 1 – Riorges 3 – Goal Foot 2

10h à **Mably** : Mably 1 - Rhins Trambouze 2 - Val d'Aix 1

10h à **Lentigny** : Essor 1 – Villers 1 – Le Coteau 2 – Nord Roannais 1

10h à **Pouilly les Nonains** : Pouilly les Nonains 1 - St Denis de Cabanne 2 - Perreux 1 - Roanne Portugais 1

D3

10h à **St Haôn le Vieux** : Avenir Côte 4 – Le Coteau 3 - Val d'Aix 2

10h à **Parigny** : Parigny/Cordelle 2 - Villerest 2 - Rhins Trambouze 3

10h à **St Germain Lespinasse** : Filerin 2 – Cours 1

10h à **Commelle** : Commelle Vernay 3 – Riorges 4 - Loire Sornin 3

U9

Journée 5 : samedi 25 avril à 10h

Poule A

A Riorges

D1 : Riorges 2 - Le Coteau 1 – Bois Noirs 3 – Filerin 1

D2 : Riorges 4 - Le Coteau 2,3 – Filerin 2 – Bois Noirs 4 - Roanne Portugais 1

A Neulise

D1 : Goal Foot 1 – Roannais Foot 42 (1,2) - Rhins Trambouze 1

D2 : Goal Foot 3 - Roannais Foot 42 (4) – Rhins Trambouze 2,3

A St Nizier sous Charlieu

D1 : Loire Sornin 1 - Avenir Côte 1 – Riorges 1 – Fc Roanne 1

D2 : Loire Sornin 3 - Avenir Côte 3 – Riorges 3 – Fc Roanne 2

Poule B

A St André d'Apchon

D1 : Avenir Côte 2 – Loire Sornin 2 – Ouches 1 - Pouilly les Nonains 1

D2 : Avenir Côte 4 - Loire Sornin 4,5F – Ouches 2 - Pouilly les Nonains 2,3

A Villers

D1 : St Denis de Cabanne 1 - Parigny St Cyr 1 – Coutouvre 1 – Perreux 1

D2 : Villers 1 – Perreux 2,3 - St Denis de Cabanne 2,3 - Nord Roannais 1

A Pradines

D1 : Goal Foot 2 – Forez Roannais 1 - Roannais Foot 42 (3) – Villerest 1

D2 : Olympique Est Roannais 1 - Goal Foot 4 – Villerest 2 - Roannais Foot 42 (5,6F) – Bussièrès 1

A Crémeaux

D2 : Commelle Vernay 1 – Mably 1,2 – Cordelle 1

D2 : Crémeaux 1 – Essor 1 - Val d'Aix 1,2

U7

Journée 5 : samedi 25 avril à 14h

A Crémeaux

Roannais Foot 42 (3,4) - Villerest 1,2,3 – Avenir Côte 1,2 – Filerin 1

U6 : Crémeaux 1,2 – Val d'Aix 1 – Villerest 4 – Avenir Côte 3 – Filerin 2 – Roannais Foot 42 (5)

A Riorges

Riorges 1,2,3 – Essor 1,2 - Nord Roannais 1,2 - Roannais Foot 42 (1,2) – Ouches 1,2

A Neulise

Goal Foot 1,2,3,4 – Parigny St Cyr 1,2 - Forez Roannais 1,2,3 - Le Coteau 1,2,3 - Cordelle 1 – Bussièrès 1

A St Nizier sous Charlieu

Loire Sornin 1,2 – St Denis de Cabanne 1,2 – Rhins Trambouze 1,2 - Perreux 1 – Olympique Est Roannais 1

U6 : Loire Sornin 3,4 – St Denis de Cabanne 3 - Rhins Trambouze 3 - Perreux 2 – Villers 1 – Coutouvre 1

ABSENCE FEUILLES DE PLATEAU

Rappelons que les clubs sont tenus de faire paraître leur feuille de présence sur le FAL lors de chaque plateau, sinon ils seront amendés de 10 € par infraction.

Dernier rappel avant sanction : suite aux différents plateaux du samedi 28 mars, les clubs cités ci-dessous sont priés de se mettre à jour.

U11

D1

J5 (28/03) : Villerest 1 – Fc. Roanne 1.

D2

J5 (28/03) : Rhins Trambouze 2 – Val d'Aix 1 – Roanne Portugais 1

D3

J5 (28/03) : Parigny St Cyr 2 – Rhins Trambouze 3

U9

Poule A

J4 (28/03) : Riorges x 2 – Roannais Foot 42

Poule B

J4 (28/03) : Parigny St Cyr – Roannais Foot 42 – Mably - Villers

U7

Poule B

J4 (28/03) : Riorges

Poule C

J4 (28/03) : Parigny St Cyr – Cordelle – Goal Foot

Poule D

J4 (28/03) : Loire Sornin - Villers

AUTORISATION DE TOURNOI

Régny : tournoi U7/U9 le samedi 18 avril.



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.80

PV N°34 publié le 14/04/2026

Réunion du lundi 13 avril 2026

criterium@loire.fff.fr

Président : Jean-Paul PETIT - 06 71 98 78 16
Secrétariat : Christian ROSSILLOL - 07 88 66 01 75
Championnat Foot Adapté : Hanafi CHERAKRAK - 06 11 49 60 29
Championnat Foot Loisir : Christian ROSSILLOL - 07 88 66 01 75
Responsable des coupes : Hanafi CHERAKRAK - 06 11 49 60 29
Responsable des coupes : Frédéric FERRAND - 06 27 15 75 59
Championnat Foot à 7 : Frédéric FERRAND - 06 27 15 75 59
Foot en marchant : Christian FAGES – 06 79 00 86 02

INFORMATION

- Info pour la Poule CD3b : l'équipe Villars 6 est déclarée forfait général.
- Info pour la Poule CD1 : L'équipe St Priest en Jarez est déclarée forfait général.
- Info pour la Poule CD3c : L'équipe Ric. Olympique du Montcel est déclarée forfait général.

Attention : les matchs non joués à aujourd'hui devront être joués **impérativement** avant les deux dernières journées (18 et 25 avril), conformément au règlement.

COUPES

Les finales des Coupes « Critérium » sont programmées le **samedi 30 mai**.
Elles se dérouleront sur le site de **Savigneux Montbrison**.

JOURNÉE DU 18 AVRIL

Poule CD1

Le match **Asa. Chambon Feugerolles 5 – Se. St Charles Vigilante 5** se jouera le samedi 18 avril à **15h30**, au stade de Gaffard synthétique, au Chambon Feugerolles.

Poule CD2

Le match **Veauche 5 – Plaine Poncins 5** se jouera le samedi 18 avril à **16h**, au stade Iréné Laurent de Veauche.

Le match **Seauve 5 – St Chamond 5** se jouera le samedi 18 avril à **17h**, au stade de La Séauve sur Semène.

Poule CD3

Le match **St Bonnet le Courreau 5 – Bonson St Cyprien 5** se jouera le samedi 18 avril à 15h, au **stade des Bauches**, à St Bonnet le Courreau.

JOURNÉE DU 25 AVRIL

Poule CD3

Le match **Bonson St Cyprien 5 – Montrond Cuzieu 5** se jouera le samedi 25 avril à **15h30**, au stade François Legillion de Bonson.



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N°34 publié le 14/04/2026

Réunion du lundi 13 avril 2026

Responsable : Bernard THIVEND - 06 81 48 05 03

Membre : Alain PARATCHA

COURRIERS REÇUS

Villerest : nous donnons un avis favorable pour décaler le match n°56621987 du 23 mai, **VILLEREST – BUSSIÈRES**. Toutefois, il devra obligatoirement se jouer le 8 mai, seule date disponible en raison de la qualification du club de Bussières en Coupe de l'Amitié.

Cours : nous donnons un avis défavorable pour reporter le match n°54623843 du 17 avril, **OLYMPIQUE EST ROANNAIS – COURS**. D'une part, aucune date n'est disponible pour reprogrammer ce match et d'autre part vous avez déjà bénéficié, cette saison, d'un report de match.

Val d'Aix : nous donnons un avis favorable pour avancer au **jeudi 30 avril**, le match n° 54566400, **PARIGNY ST CYR - VAL D'AIX**.

REPORT DES MATCHS

Le match n°54623826 du 23/01/26, **MABLY – PERREUX**, se jouera le **jeudi 30 avril, à 21h**.

Le match n°54566400 du 20/02/26, **PARIGNY ST CYR 5 – VAL D'AIX**, se jouera le **jeudi 30 avril, à 20h30**.

Le match n°54622373 du 20/03/26, **LOIRE SORNIN – PARIGNY ST CYR 6**, se jouera le **jeudi 30 avril, à 20h30**.

Le match n°54624004 du 13/02/26, **ESSOR – POUILLY LES NONAINS**, se jouera le **vendredi 1^{er} mai, à 20h30**.

Le match n°54621935 du 20/02/26, **FILERIN – ST ANDRE D'APCHON**, se jouera le **vendredi 1^{er} mai, à 20h30**.

Le match n°54622355 du 20/02/26, **VILLERS – COURS**, se jouera le **vendredi 1^{er} mai, à 21h**.

Le match n°54623830 du 13/02/26, **OLYMPIQUE EST ROANNAIS – PERREUX**, se jouera le **jeudi 7 mai, à 20h30**.

Le match n°54622346 du 13/02/26, **VILLERS – BRIENNON**, se jouera le **jeudi 7 mai, à 21h**.

Le match n°54624005 du 20/02/26, **CREMEAUX – ESSOR**, se jouera le **vendredi 8 mai, à 20h45**.

Le match n°54621987 du 23/05/26, **VILLEREST – BUSSIÈRES**, est avancé au **vendredi 8 mai, à 15h**.

Le match n°54566392 du 13/02/26, **ST SYMPHORIEN DE LAY – COMMELLE VERNAY**, se jouera le **vendredi 8 mai, à 20h30**.

Le match n°54623832 du 20/02/26, **PERREUX – LOIRE SORNIN**, se jouera le **vendredi 29 mai, à 21h**.

COUPE DE L'AMITIE

- 1/2 finales : samedi 2 mai à PARIGNY

1 – **14h** : FC. ROANNE – BRIENNON

2 – **16h30** : ROANNAIS FOOT 42 – BUSSIÈRES

COUPE DALFORT

-1/2 finales : samedi 2 mai à PERREUX

1 – **14h** : OLYMPIQUE EST ROANNAIS – COMMELLE VERNAY

2 – **16h30** : GOAL FOOT – AVENIR COTE 6

FOOT LOISIR + 40 ANS A 7

A ce jour, un certain nombre de résultats de Foot Loisir + 40 ans ne nous sont pas parvenus sans que nous sachions si les rencontres programmées se sont, ou non, jouées.

Nous demandons, aux clubs recevant, de bien vouloir nous communiquer impérativement ces informations, avant le 19 avril, sous peine de sanctions financières.

Résultats manquant foot + 40 ans à 7

- POULE A

J2 - 13/10/25, match 54575253 : Avenir Cote - St Victor Sur Rhins
J4 - 13/11/25, match 54575263 : Dun Sornin Chauffailles - St Victor Sur Rhins
J5 - 24/11/25, match 54575264 : St Victor Sur Rhins - St Nizier sous Charlieu
J7 - 26/01/26, match 54575272 : Loire Sornin - St Victor Sur Rhins
J7 - 26/01/26, match 54575274 : Avenir Cote - Dun Sornin Chauffailles
J7 - 26/01/26, match 54575275 : Parigny Saint Cyr - Loire Sornin 3
J8 - 09/02/26, match 54575277 : St Victor Sur Rhins - Avenir Cote
J8 - 09/02/26, match 54575279 : St Nizier sous Charlieu- Parigny Saint Cyr
J9 - 23/02/26, match 54575281 : Avenir Cote - Loire Sornin
J10 - 12/03/26, match 54575284 : Fc Roanne - Avenir Cote
J10 - 09/03/26, match 54575287 : St Victor Sur Rhins - Dun Sornin Chauffailles
J11 - 23/03/26, match 54575288 : St Nizier - St Victor Sur Rhins
J11 - 23/03/26, match 54575290 : Parigny Saint Cyr - Fc Roanne
J12 - 06/04/26, match 54575292 : Avenir Cote - Parigny Saint Cyr
J12 - 06/04/26, match 54575294 : Loire Sornin 3- St Victor Sur Rhins
J12 - 06/04/26, match 54575295 : Loire Sornin - St Nizier sous Charlieu

- POULE B

J4 - 13/11/25, match 54575344 : Fc Roanne - Parigny Saint Cyr
J5 - 27/11/25, match 54575348 : Perreux - Essor
J6 - 08/12/25, match 54575352 : Avenir Cote - Parigny Saint Cyr
J6 - 11/12/25, match 54575353 : Fc Roanne - Roannais Foot 42
J7 - 26/01/26, match 54575357 : Essor - Parigny Saint Cyr
J8 - 09/02/26, match 54575360 : Loire Sornin - Parigny Saint Cyr
J8 - 12/02/26, match 54575361 : Fc Roanne - Essor
J9 - 26/02/26, match 54575365 : Perreux - Parigny Saint Cyr
J10 - 09/03/26, match 54575368 : Parigny Saint Cyr - Fc Roanne
J11 - 26/03/26, match 54575370 : Fc Roanne - Avenir Cote
J12 - 06/04/26, match 54575376 : Parigny Saint Cyr - Avenir Cote
J12 - 06/04/26, match 54575377 : Roannais Foot 42 - Fc Roanne



COMMISSION FEMININES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.86

PV N°34 publié le 14/04/2026

Réunion du lundi 13 avril 2026

Présidente : Yvonne ARGAUD - 06 21 43 70 44
Référente Foot Féminin : Justine MERLE - 06 61 07 12 10

COURRIERS RECUS

Commelle Vernay : forfait pour le match du 10/04 contre Monts du Forez, D3 Nord.
Lignon Couzan : changement de terrain pour le match du 18/04 en D1, contre Astrée : match à Trelins et non à St Georges en Couzan.
Forez Roannais : changement de stade pour le match U15 du 18/04, en Coupe de la Loire contre Andrézieux Bouthéon : stade de Balbigny.
St Chamond : demande changement de date, en Coupe de la Loire U15F, initialement prévue le 18/04, au 15 ou au 19/04 : refus du club de Sury le Comtal.
Sorbiers La Talaudière : changement d'horaire pour le match du 18/04, D3 Sud : match à 14h, au stade de la Vaure.

INFORMATION IMPORTANTE

- **RAPPEL** : il n'est réglementairement pas possible de reculer une rencontre de championnat ou de coupe ; il est prévu **d'avancer** un match **avec l'accord écrit des deux clubs** (copie à la commission).

- **A l'attention des clubs** : tous les mails concernant la Commission Féminines doivent être envoyés directement à la commission, afin que la demande soit traitée plus rapidement, à l'adresse e-mail suivante :

feminines@loire.fff.fr

Lors de votre envoi, pensez bien à marquer le nom du club concerné, les coordonnées précises de la demande. Tout mail adressé à la Commission Féminines doit être envoyé obligatoirement depuis la boîte officielle du club.

Concernant les rencontres : **bien marquer le n° de match, n° de terrain et toutes les références du match concerné.**

COUPES DE LA LOIRE

U15F : ¼ de finale : le samedi 18 avril / ½ finales : le samedi 9 mai

- St Chamond – Ent. Sury/ECOTAY
- Filerin – Abh
- Forez Roannais – Andrézieux Bouthéon
- Feurs – Sorbiers La Talaudière

- ½ : Feurs ou Sorbiers La Talaudière - Filerin ou Abh
- ½ : Forez Roannais ou Andrézieux Bouthéon - St Chamond ou Ent. Sury/ECOTAY

U18F : ½ finales : le samedi 9 mai

- Ent. St Charles/Fc. St Etienne – Andrézieux Bouthéon
- Feurs – Monts et Plaine

SENIORS A 8 COMPLEMENTAIRE : le samedi 25 avril

- Olympique du Forez – Grand Croix Lorette
- Monts et Plaine – St Romain les Atheux

SENIORS A 8 PRINCIPALE : le samedi 25 avril

- Forez Roannais – Lignon Couzan
- St Martin la Sauveté – Ent. Haut Forez

MATCHS REPORTEES

La rencontre n°54442147, en D2, **Urfé – Monts et Plaine**, se jouera le **jeudi 14 mai**, même heure, même stade.

La rencontre n°54667621, en D3 Nord, **Bussières – Olympique Est Roannais**, se jouera le **jeudi 14 mai**, même heure, même stade.

La rencontre n°54667144, en D3 Nord, **Ouches – Nord Roannais**, se jouera le **samedi 25 avril**, même heure, même stade.

La rencontre n°54667326, en D3 Nord, **Perreux – Forez Roannais**, se jouera le **jeudi 14 mai**, même heure, même stade.

La rencontre n°54667771, en D3 Sud, **Sud Forez Luriecquois – Sury le Comtal**, se jouera le **samedi 2 mai à 15h**, même stade.

La rencontre n°54667622, en D3 Nord, **Cordelle – Villers**, se jouera le **vendredi 24 avril**, même heure, même stade.

La rencontre n°54667617, en D3 Nord, **Parigny St Cyr – Olympique Est Roannais**, se jouera le **samedi 25 avril**, même heure, même stade.

La rencontre n°54667673, en D3 Sud, **Sud Forez Luriecquois – Ric. Olympique du Montcel**, se jouera le **jeudi 14 mai**, même heure, même stade.

La rencontre n° 54667790, en D3 Sud, **St Christo Marcenod – Sury le Comtal**, se jouera le **jeudi 14 mai**, même heure, même stade.

La rencontre n°54667631, en D3 Nord, **Monts du Forez – Cordelle**, se jouera le **jeudi 14 mai**, même heure, même stade.

U15F à 11

Dans le cadre du développement du football féminin, la Commission Féminines organise des **plateaux U15F à 11, en cette fin de saison**, afin de permettre aux joueuses de découvrir la pratique du football à 11 entre équipes féminines.

Le **premier plateau se déroulera le samedi 11 avril à Saint-Chamond**.

Si votre fille évolue actuellement en mixité et souhaite participer à cette découverte, nous vous invitons à contacter **Justine Merle** : jmerle@loire.fff.fr.

CREATION D'EQUIPE

Les clubs souhaitant créer une équipe féminine la saison prochaine, quelle que soit la catégorie, peuvent nous contacter afin que nous puissions les accompagner dans leur projet.

REUNION CLUBS FEMININS

Nous organisons une réunion à destination de l'ensemble des clubs Seniors Féminins, le **mardi 19 mai à 18h30, au siège du District de la Loire**. La présence de tous les clubs concernés est obligatoire, ainsi que celle des clubs souhaitant engager ou inscrire une équipe féminine pour la saison prochaine.



COMMISSION DE L'ARBITRAGE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.73

PV N°34 publié le 14/04/2026

Réunion du lundi 13 avril 2026

Président de la Commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président Délégué : Antonio RODRIGUES 06 80 40 26 80
Vice-Président / Relation avec les Clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable de la Sous-Commission des Jeunes arbitres (SCJA) : Tahar CHALABI – 06 62 58 38 19
Responsable administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA du secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
Responsable administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Gestionnaire du budget & d'Arbitres Solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40
Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) - Benoit CHANDELIER : bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur arbitres seniors D1 & D2 : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
Désignateur arbitres assistants (D1 & D2) Cédric CELLE - 06 75 49 39 83
Désignateur arbitres seniors D3 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Désignateur arbitres seniors D4 & D5 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur / Validateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Désignateur des jeunes arbitres U18 / LIGUE : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur des jeunes arbitres U15 / U17 : Zakaria MCHACHTI - 07 82 69 53 95
Désignateur / Validateur des observations des jeunes arbitres : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
Désignateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Désignateur des arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendant : Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au Comité Directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable Pôle Formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du Pôle Formation : Mourad OUNOUGHFI - 06 28 69 04 41
Membre : Laurent GAUDARD - 06 19 97 14 28

INFO

Messieurs, mesdames les arbitres, veuillez à ne pas contacter M. CHANDELIER Benoit (CTDA) : il est indisponible jusqu'à la fin du mois d'avril. En cas de problème, veuillez contacter **M. JUAN Kelyan (07-83-87-22-59)** qui assurera l'intérim.

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

DATES A RETENIR

- **MODULE 8 - ARBITRES STAGIAIRES (JEUNES + SENIORS) : Samedi 30 mai : de 9h à 17h à l'Etrat.**

RENOUVELLEMENT

Le renouvellement du dossier arbitre 2026/2027 (médical, administratif) sera dématérialisé (cotisations incluses) et en ligne sur le site du District courant avril 2026 (Rubrique > ARBITRAGE – Onglet > RENOUELEMENT LICENCE 2026/2027).

INFORMATIONS AUX ARBITRES

Afin d'assurer le bon suivi des rencontres arbitrées, nous vous invitons à saisir le rapport d'après-match sur le Portail des Officiels dans les 48 heures suivant la rencontre.

Procédure à suivre (obligatoire) :

1. Rendez-vous sur le site : : <https://sso.fff.fr/>
2. Une fois connecté à votre Portail (PDO), allez sur la rubrique : **Rapport > Rapports de discipline**
3. Accédez à : **À saisir** ou **En cours de saisie**
4. Cliquez sur le match concerné

5. **Vérifiez l'ensemble des informations (score, sanctions disciplinaires)**
6. Ajoutez ou modifiez (en cas d'erreurs de transmissions) les avertissements et exclusions (+ *rapport circonstancié à rédiger obligatoirement*), si nécessaire
7. Le cas échéant, **complétez précisément les cases** (installations, réserves d'avant match et/ou observations d'après-match) dédiées **en décochant « RAS »** (= Rien A Signaler)
8. **Supprimez les cartons blancs** (*ils ne doivent pas apparaître sur votre rapport*), le cas échéant
9. Cliquez sur **Enregistrer**
10. Enfin, cliquez sur **Valider**, afin de transmettre définitivement le rapport.

Tous les certificats médicaux feront l'objet d'une vérification systématique par la Commission Médicale du District auprès du médecin les ayant établis. Toutes les autres attestations (employeur, scolarité) seront vérifiées par la Commission des Arbitres du District auprès de l'organisme émetteur du document.

Merci de vérifier vos désignations jusqu'au vendredi à 18 h, en raison d'un risque d'inversion lié aux conditions climatiques.

INFORMATION AUX OBSERVATEURS

Lorsque vous êtes désignés lors d'une rencontre, veuillez assister aux consignes que l'arbitre donne avant le début du match aux deux capitaines et/ou aux deux arbitres assistants (bénévoles ou officiels).

Le paiement de vos défraiements est fait le 10 du mois d'après.

GROUPE D'OBSERVATIONS

L'affectation des arbitres par catégorie a été mise à jour sur votre PDO. Merci de vérifier que votre NOM apparaisse dans le bon groupe. En cas d'anomalie, merci d'envoyer un mail : arbitres@loire.fff.fr

RAPPEL FMI

MERCI D'ETRE VIGILANT LORS DE LA SAISIE DES INFORMATIONS DE LA FMI

- SCORE
- REMPLACEMENTS (OBLIGATOIRE = MINUTES, N° ENTRANT + N° SORTANT)
- CARTON (MOTIF, N° FAUTIF + MINUTE)
- BLESSURE
- REMPLIR LA CASE « OBSERVATION D'APRÈS-MATCH » EN CAS D'EXCLUSION OU DE TOUT INCIDENT

Les arbitres doivent mettre un mot de passe rencontre complètement alphabétique (ne pas créer un mot de passe composé exclusivement de chiffre et/ou commençant par des chiffres) pour éviter le bug tablette en clôture de la FMI.

DERNIER RAPPEL : Les arbitres doivent obligatoirement prendre en photo la Feuille de Match Informatisée (FMI) ou feuille de match papier avant le coup d'envoi et après la rencontre (avant la clôture et transmission) et les conserver. En cas de manquement administratif, la Commission appliquera le RI prévu à cet effet.

Les arbitres doivent vérifier l'inscription sur la FMI de toutes les personnes présentes sur le terrain et contrôler leur identité avant la rencontre, au même titre que les joueurs inscrits sur la FMI.

Messieurs, mesdames les arbitres pour tout problème lié à une compétition ou une rencontre (score FMI incorrect, carton mal renseigné, arrêté municipal, demande de changement de match, etc...) merci d'adresser votre demande à l'adresse suivante :

competitions@loire.fff.fr

En cas de feuille de match papier l'arbitre ne doit en aucun cas emmener celle-ci à la fin de la rencontre. C'est au club recevant de la transmettre via Footclub avant 20H.

RAPPEL DU REGLEMENT

ARTICLE 32 - COULEURS ET MAILLOTS

Les maillots des joueurs devront être obligatoirement numérotés de 1 à 14, numéros qui devront être portés dans l'ordre croissant sur la feuille de match, en regard du nom du joueur. Les joueurs débutant la rencontre doivent être numérotés de 1 à 11, les remplaçants étant obligatoirement numérotés de 12 à 14. Toute absence de numéro pourra faire l'objet d'une amende. Si les couleurs indiquées dans leur demande d'engagement sont identiques ou prêtent à confusion, le club recevant devra utiliser une autre couleur. Pour parer toute demande de l'arbitre ou autre nécessité, les clubs recevant doivent avoir à leur disposition, avant chaque match, un jeu de maillots numérotés de 1 à 14, d'une couleur différente de la leur, qu'ils prêteront aux joueurs de l'équipe visiteuse.

Ces maillots devront être en bon état et adaptés aux conditions météorologiques de la saison. Les équipes devront être uniformément et décemment vêtues aux couleurs respectives de chaque club (celles déclarées sur « Footclubs »). Seuls les gardiens de but doivent porter des couleurs différentes des autres joueurs et de l'arbitre. En cas d'infraction à ces dispositions, des sanctions pourront être prononcées par la Commission Sportive, conformément à l'article 200 des R.G. de la F.F.F.

NOUVEAUX PROTOCOLES – SAISON 2025/2026

Les modifications des lois du jeu, ainsi que de nouveaux protocoles, sont désormais applicables à toutes les compétitions. Vous trouverez l'ensemble des protocoles à l'adresse suivante : <https://loire.fff.fr/arbitrage/lois-du-jeu/>
Afin de garantir une bonne compréhension et une application homogène, nous vous invitons à échanger directement avec les arbitres, pour toute question ou précision.

Par ailleurs, tout au long de la saison, la rubrique « Arbitrage » du site est consultable pour vous informer des évolutions et rappels utiles.

Le Conseil de Ligue décide, à titre expérimental jusqu'en fin de saison 26/27 sur toutes les compétitions de la LAuRA Foot :

- d'instaurer dès les matches retour ou de 2^{ème} phase de la présente saison, et ce sur toutes les compétitions régionales (y compris en « Futsal »), le dispositif de Pauses d'Apaisement (ou Temps morts), selon le protocole qui restera annexé à la présente décision
- de mettre en place, dès la saison 26/27, le dispositif d'Exclusions Temporaires (ou Cartons Blancs, terrain et bancs de touche, hors « Futsal »), selon des modalités qui seront précisées d'ici la fin de saison.

ARBITRES ASSISTANTS BÉNÉVOLES (COMPÉTITIONS LIGUE)

Ci-dessous figure la liste actualisée des clubs habilités à bénéficier de l'attestation leur permettant de signaler le hors-jeu lors des compétitions Jeunes et Féminines de Ligue, dans les cas où un seul officiel est désigné. Nous vous rappelons que l'arbitre a l'obligation d'accepter cette aide dès lors que le club est en règle. Toutefois, il conserve la possibilité de retirer ce droit à un dirigeant en cas de manquements graves constatés au cours du match. Les AA bénévoles devront assurer la surveillance de la même moitié de terrain tout au long de la rencontre, en changeant de côté à la mi-temps. Compétitions concernées : R2F, U18F R1 et R2, U18 R2, U16 R1, U16 R2, U15 R1 (poules A et B), U15 R2, U14 R1 (poules A et B).

CLUBS : SORBIERS LA TALAUDIÈRE - ANDREZIEUX BOUTHEON - SAVIGNEUX MONTBRISON - ST PAUL EN JAREZ - RIVE DE GIER – MONTS ET PLAINE - FEURS

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement via ce lien** : <https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite-25-26/cotisations> (nouveau).

Par ailleurs, pour toute demande, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.



COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°34 publié le 14/04/2026

Réunion du lundi 13 avril 2026

Président de la Commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président Délégué : Antonio RODRIGUES 06 80 40 26 80
Vice-Président / Relation avec les Clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable de la Sous-Commission des Jeunes arbitres (SCJA) : Tahar CHALABI – 06 62 58 38 19
Responsable administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA du secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
Responsable administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Gestionnaire du budget & d'Arbitres Solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40
Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) - Benoit CHANDELIER : bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur arbitres seniors D1 & D2 : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
Désignateur arbitres assistants (D1 & D2) Cédric CELLE - 06 75 49 39 83
Désignateur arbitres seniors D3 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Désignateur arbitres seniors D4 & D5 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur / Validateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Désignateur des jeunes arbitres U18 / LIGUE : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur des jeunes arbitres U15 / U17 : Zakaria MCHACHTI - 07 82 69 53 95
Désignateur des jeunes arbitres, secteur Nord : Jean Claude LIGOUT- 06 71 47 93 39
Désignateur / Validateur des observations des jeunes arbitres : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
Désignateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Désignateur des arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendant : Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au Comité Directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable Pôle Formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du Pôle Formation : Mourad OUNOUGHFI - 06 28 69 04 41
Membre : Laurent GAUDARD - 06 19 97 14 28

DEMANDE EXPLICATIONS ET JUSTIFICATIFS

DERNIER RAPPEL

- M. BITAR Ahmed : pour son absence au match Perreux – Forez Roannais en U18 D4, du samedi 28 mars
- M. BEN MOSBAH Adem : pour son absence au match Loire Sornin – Rhins Trambouze, du samedi 28 mars

RENOUVELLEMENT

Le renouvellement du dossier arbitre 2026/27 (médical, administratif) sera dématérialisé (cotisations incluses) et en ligne sur le site du District, courant avril 2026 (Rubrique > ARBITRAGE – Onglet > RENOUELEMENT LICENCE 2026/2027).

RAPPEL AUX CLUBS ET AUX ARBITRES

Contrairement à ce qui a été annoncé lors du tirage des coupes, si les deux clubs possèdent la même couleur, c'est le club recevant qui change de couleur de maillot.

Par contre, pour parer à toute éventualité, les clubs recevant doivent avoir à leur disposition, un jeu de maillots d'une couleur différente de la leur.

En cas de terrain neutre (demi-finales et finales de coupe), c'est le club le plus ancien affilié qui conserve ses couleurs

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Mettre en copie à la Délégation. Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

DATE A RETENIR

- **MODULE 8 - ARBITRES STAGIAIRES (JEUNES + SENIORS) : samedi 30 mai, de 9h à 17h, à L'Etrat.**

INFORMATIONS AUX ARBITRES

- Afin d'assurer le bon suivi des rencontres arbitrées, nous vous invitons à saisir le rapport d'après-match sur le Portail des Officiels, dans les 48 heures suivant la rencontre.

Procédure à suivre (obligatoire) :

1. Rendez-vous sur le site : <https://sso.fff.fr/>
2. Une fois connecté à votre Portail (PDO), allez sur la rubrique : **Rapport > Rapports de discipline**
3. Accédez à : **À saisir** ou **En cours de saisie**
4. Cliquez sur le match concerné
5. **Vérifiez l'ensemble des informations (score, sanctions disciplinaires)**
6. Ajoutez ou modifiez (en cas d'erreurs de transmissions) les avertissements et exclusions (+ *rapport circonstancié à rédiger obligatoirement*), si nécessaire
7. Le cas échéant, **complétez précisément les cases** (installations, réserves d'avant match et/ou observations d'après-match) dédiées **en décochant « RAS »** (= Rien A Signaler)
8. **Supprimez les cartons blancs** (*ils ne doivent pas apparaître sur votre rapport*), le cas échéant
9. Cliquez sur **Enregistrer**
10. Enfin, cliquez sur **Valider**, afin de transmettre définitivement le rapport.

- **Tous les certificats médicaux feront l'objet d'une vérification systématique par la Commission Médicale du District auprès du médecin les ayant établis. Toutes les autres attestations (employeur, scolarité) seront vérifiées par la Commission des Arbitres du District auprès de l'organisme émetteur du document.**

- **Merci de vérifier vos désignations jusqu'au vendredi à 18 h, en raison d'un risque d'inversion lié aux conditions climatiques.**

- Les arbitres officiant en **U15 D2** sont priés d'envoyer **leurs rapports disciplinaires** au **District** : poules gérées par le District et non par la Délégation.

- Rappel : le port de l'écusson est obligatoire. Tout manquement sera sanctionné : annexe n°5, règlement intérieur CDA

- Messieurs les arbitres, vous êtes tenus de vérifier que l'arbitre assistant soit **OBLIGATOIREMENT** licencié pour officier à la touche, et vous avez l'obligation de noter les remplaçants ayant participé.

- Frais d'arbitrage en Coupe : c'est le club qui **RECOIT** qui règle la TOTALITE des frais d'arbitrage.

RAPPEL AUX CLUBS ET AUX ARBITRES

- Les vestiaires d'arbitre doivent être "fermés à clé" AVANT le début de la rencontre.
Messieurs les arbitres, assurez-vous que cela soit effectif et ne commencez la rencontre qu'une fois que cela est effectué.
En cas de disparition d'effets personnels, les clubs seront tenus pour RESPONSABLES.

INFORMATION AUX OBSERVATEURS

Lorsque vous êtes désignés lors d'une rencontre, veuillez assister aux consignes que l'arbitre donne avant le début du match aux deux capitaines et/ou aux deux arbitres assistants (bénévoles ou officiels).
Le paiement de vos défraiements est fait le 10 du mois d'après.

GROUPE D'OBSERVATIONS

L'affectation des arbitres par catégorie a été mise à jour sur votre PDO. Merci de vérifier que votre NOM apparaisse dans le bon groupe. En cas d'anomalie, merci d'envoyer un mail : arbitres@loire.fff.fr

RAPPEL FMI

MERCI D'ETRE VIGILANT LORS DE LA SAISIE DE LA FMI

- SCORE
- REMPLACEMENTS (OBLIGATOIRE = MINUTES, N° ENTRANT + N° SORTANT)
- CARTON (MOTIF, N° FAUTIF + MINUTE)
- BLESSURE
- REMPLIR LA CASE « OBSERVATION D'APRÈS-MATCH » EN CAS D'EXCLUSION OU DE TOUT INCIDENT

Les arbitres doivent mettre un mot de passe rencontre complètement alphabétique (ne pas créer un mot de passe composé exclusivement de chiffre et/ou commençant par des chiffres) pour éviter le bug tablette en clôture de la FMI.

DERNIER RAPPEL : Les arbitres doivent obligatoirement prendre en photo la Feuille de Match Informatisée (FMI) ou feuille de match papier avant le coup d'envoi et après la rencontre (avant la clôture et transmission) et les conserver. En cas de manquement administratif, la Commission appliquera le RI prévu à cet effet.

Les arbitres doivent vérifier l'inscription sur la FMI de toutes les personnes présentes sur le terrain et contrôler leur identité avant la rencontre, au même titre que les joueurs inscrits sur la FMI.

NOUVEAUX PROTOCOLES – SAISON 2025/2026

Les modifications des lois du jeu, ainsi que de nouveaux protocoles, sont désormais applicables à toutes les compétitions. Vous trouverez l'ensemble des protocoles à l'adresse suivante : <https://loire.fff.fr/arbitrage/lois-du-jeu/>

Afin de garantir une bonne compréhension et une application homogène, nous vous invitons à échanger directement avec les arbitres, pour toute question ou précision.

Par ailleurs, tout au long de la saison, la rubrique « Arbitrage » du site est consultable pour vous informer des évolutions et rappels utiles.

Le Conseil de Ligue décide, à titre expérimental jusqu'en fin de saison 26/27 sur toutes les compétitions de la LAuRA Foot :

- d'instaurer dès les matches retour ou de 2^{ème} phase de la présente saison, et ce sur toutes les compétitions régionales (y compris en « Futsal »), le dispositif de Pauses d'Apaisement (ou Temps morts), selon le protocole qui restera annexé à la présente décision
- de mettre en place, dès la saison 26/27, le dispositif d'Exclusions Temporaires (ou Cartons Blancs, terrain et bancs de touche, hors « Futsal »), selon des modalités qui seront précisées d'ici la fin de saison.

ARBITRES ASSISTANTS BÉNÉVOLES (COMPÉTITIONS LIGUE)

Ci-dessous figure la liste actualisée des clubs habilités à bénéficier de l'attestation leur permettant de signaler le hors-jeu lors des compétitions Jeunes et Féminines de Ligue, dans les cas où un seul officiel est désigné. Nous vous rappelons que l'arbitre a l'obligation d'accepter cette aide dès lors que le club est en règle. Toutefois, il conserve la possibilité de retirer ce droit à un dirigeant en cas de manquements graves constatés au cours du match. Les AA bénévoles devront assurer la surveillance de la même moitié de terrain tout au long de la rencontre, en changeant de côté à la mi-temps. Compétitions concernées : R2F, U18F R1 et R2, U18 R2, U16 R1, U16 R2, U15 R1 (poules A et B), U15 R2, U14 R1 (poules A et B).

CLUBS : SORBIERS LA TALAUDIÈRE - ANDREZIEUX BOUTHEON - SAVIGNEUX MONTBRISON - ST PAUL EN JAREZ - RIVE DE GIER – MONTS ET PLAINE - FEURS

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement via ce lien** : <https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite-25-26/cotisations> (nouveau).

Par ailleurs, pour toute demande, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.



BULLETIN D'INFORMATION

RENCONTRES

**COUPES - TROPHÉES
MÉDAILLES**
Lots pour Tournai : www.france-kermesse.com

Vente en ligne

**FOREZ
BAZAR
PONS
DISTRIBUTION**

R.D. 1089
42130 STE AGATHE
LA BOUTERESSE

www.france-medailles.com

INTERSPORT
Le sport, la plus belle des rencontres

B
BAYLE
Boucher - Charcutier
Traiteur - Pâtissier

SOUCHON
Boissons
Services
1922



LOIRE HAUTE-LOIRE

HG
Hôtel du Golf
Saint-Étienne

france
bleu
saint-étienne loire



terrains de sport engazonnés
stabilisés et synthétiques

technigazon
Téléphone : 07 72 18 95 13
Email : rhonealpes@technigazon.fr

PicArdi
Broderie Textile

Philippe PLAINARD
Gérant
06 76 95 29 90
philippe@pic-ardi.com

1329 Rue Louise Michel - B.I.R 1 - ZI La Vilette - 42153 RIORGES
Tél 04 77 78 10 74 - Fax 04 77 70 45 27 - www.pic-ardi.com
Siret : 449 825 009 000 31 - TVA Intra - FR 01 449 825 009 - APE : 1399Z

La Paix
RESTAURANT



koesio
CONNEXION MAXIMALE

E.LECLERC
SAINT PRIEST EN JAREZ

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

Route de l'Étrat
SAINT PRIEST EN JAREZ



MAJUSCULE alpha bureau
AU BUREAU *à la maison*
www.pgdis.com

14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - polylo@pgdis.com

S AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Loire
LE DÉPARTEMENT

District 1 Mcdonald'S / Unique	Poule Unique	2
---------------------------------------	---------------------	----------

Samedi 18/04/2026 19H

53792555	51028.2	Fco Firminy Inser 2- C.O La Riviere 1			Stade De Firmament à FIRMINY
	Arbitre centre	LOISY Sylvain	2520435629	107 km	
	Arbitre assistant 1	MECHERI Abdelnor	2520345628	25 km	
	Arbitre assistant 2	AITSY Jamaa	2520525326	1 km	

Dimanche 19/04/2026 15H

53756501	50381.2	F.C. Independant St 1- Lignon Couzan 1			Stade Émile Pirolo 1 à ST ROMAIN LE PUY
	Arbitre centre	FIDEI Michael	2568616987	30 km	
	Arbitre assistant 1	SERINO Alexandre	2538656700	64 km	
	Arbitre assistant 2	MVODO TSYA Nicolas	2546211957	36 km	
53756502	50382.2	Chambeon/Magn 1- S.C.F 1			Stade Municipal à CHAMBEON
	Arbitre centre	ABBAS Djelloul	2511128756	82 km	
	Arbitre assistant 1	TCHOUANTE Charles	2543883716	37 km	
	Arbitre assistant 2	BOUNAB Halim	2546389818	53 km	
53756504	50384.2	Roannais Foot 42 2- E.S. De Veauche 1			Stade Henry Malleval Sye à ROANNE
	Arbitre centre	CETIN Aytekin	2519413197	2 km	
	Arbitre assistant 1	CHAT Julien	2598619460	15 km	
	Arbitre assistant 2	DEMIREL Muhamet	2528720447	1 km	
53792604	51052.2	F.C. St Etienne 1- A.S. Algerienne 1			Stade Chambonnet N° 1 à ST ETIENNE
	Arbitre centre	SAFAK Isa	2545471826	86 km	
	Arbitre assistant 1	SAVSET Sefer	2543564193	86 km	
	Arbitre assistant 2	OULD BOUKHITINE Lyece	2538644800	86 km	
53792605	51053.2	U.S. Villars 2- J.S. Cellieu 1			Stade Roger Villeneuve à VILLARS
	Arbitre centre	BENCHADI Mehdi	2546608782	15 km	
	Arbitre assistant 1	BEN HAFSSIA Rochdi	2546892927	20 km	
	Arbitre assistant 2	OZEL Abdulkadir	2543075107	84 km	

Dimanche 19/04/2026 15H30

53756505	50385.2	L'Etrat Sp. 2- F.C. Roche St Genest 1			Complexe Sportif Des Ollières 1 à L ETRAT
	Arbitre centre	SALAMONE Thomas	2544314389	15 km	
	Arbitre assistant 1	PARISEL Fabrice	2038614327	102 km	
	Arbitre assistant 2	FERRAND Jerome	2547293289	24 km	
	Observateur adjoint 1	LOURENCO Joaquim	2599861650	11 km	

District 2 / Unique	Poule A	3
----------------------------	----------------	----------

Samedi 18/04/2026 18H30

54003563	55643.2	A.B.H Fc 1- S.C.F 2			Stade Gilbert Dépalle à ST HEAND
	Arbitre centre	SAVSET Sefer	2543564193	82 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

Dimanche 19/04/2026 13H

53792863	51181.2	F.C. St Paul En Jare 2- U.S. Gymnique La Fou 1			Stade Des Fraries 1 à ST PAUL EN JAREZ
	Arbitre centre	SAHTOUT Tarek	2543504101	19 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

Dimanche 19/04/2026 15H

53792735	51117.2	Us Metare 1- Fc Bonson/St Cyprien 1			Stade Janon 2 à ST ETIENNE
	Arbitre centre	KHELLI Walid	2544312905	6 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
53793032	51265.2	E.S. De Veauche 2- Forez Roannais 1			Stade Irénée Laurent 1 à VEAUCHE
	Arbitre centre	MOULEYRE Benjamin	2568612808	13 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

District 2 / Unique	Poule A	3
----------------------------	----------------	----------

Dimanche 19/04/2026 15H

54032250	55855.2	F.C. Roche St Genest 2- Riorges F.C. 1			Stade Élie Jolivet à ST GENEST LERPT
	Arbitre centre	LEKHAL Amin	2543675602	6 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
54032251	55856.2	Rhins Trambouze F. 1- Usgc 2			Stade Louis Chatelus 2 à THIZY LES BOURGS
	Arbitre centre	MAUSSIÉ Arnaud	2545506253	18 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

District 2 / Unique	Poule B	4
----------------------------	----------------	----------

Samedi 18/04/2026 18H30

54032327	55876.2	Toranche 1- Goal Foot 1			Stade Barthélemy Guillet à ST LAURENT LA CONCHE
	Arbitre centre	MORAIS DIAS Miguel	2518696885	41 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

Dimanche 19/04/2026 15H

53813335	52488.2	Rive De Gier 1- Us Ecotay Moingt 2			Complexe Sportif Bernard Mayol 2 à RIVE DE GIER
	Arbitre centre	DOUSS Hossem	2508665965	106 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
	Observateur principal	MARY Cedric	1455318302	6 km	
53814220	52594.2	Haut Pilat Interfoot 1- U.S. Feurs 3			Stade Henri Chazal 1 à ST GENEST MALIFAUZ
	Arbitre centre	BELAIDI Sophian	2519418832	45 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
53814535	52635.2	Psm Foot 1- Anzieux Foot 1			Stade Montvel à ST MAURICE EN GOURGOIS
	Arbitre centre	BOUIMA Abdelkader	2520251533	34 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
53814536	52636.2	Avenir Cote 1- Roannais Foot 42 3			Stade De La Rivière à RENAISON
	Arbitre centre	CHAVANY Emmanuel	2519431002	6 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
54032328	55877.2	Le Coteau 1- Chateauneuf 1			Stade Bécot à LE COTEAU
	Arbitre centre	AITSY Jamaa	2520525326	94 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

District 3 / Unique	Poule C	5
----------------------------	----------------	----------

Samedi 18/04/2026 19H

54004006	55748.2	Afpc 2- A.S. Algerienne 2			Stade Municipal à GRAMMOND
	Arbitre centre	GRESS Thierry	2598617826	30 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

Dimanche 19/04/2026 12H

53816936	52887.2	Ent.S. St Christo Ma 2- S.Marcellin F 1			Stade De La Côte 1 à ST CHRISTO EN JAREZ
	Arbitre centre	CAPA Ilhan	2588644166	13 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

Dimanche 19/04/2026 13H

District 3 / Unique	Poule C	5
----------------------------	----------------	----------

Dimanche 19/04/2026 13H

53816767	52805.2	F.C. Independant St 2- A.S. La Chaumiere 1		Stade Émile Pirolo 1 à ST ROMAIN LE PUY
	Arbitre centre	PATOUX Steve	1686013390	64 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

Dimanche 19/04/2026 15H

53816895	52868.2	Lignon Couzan 2- O.C. Ondaine 1		Stade Louis Gauchon à BOEN
	Arbitre centre	VAZ TORRES Simon	2598613585	44 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

		Observateur principal FAURE Jean Noel	2599863362	33 km
--	--	---------------------------------------	------------	-------

54004007	55749.2	Champdieu Marcilly 1- A. Feu Vert 1		Stade André Peuvergne à CHAMPDIEU
	Arbitre centre	DURAND Frederic	2558613586	38 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

Dimanche 19/04/2026 15H30

53816851	52846.2	L'Etrat Sp. 3- O. Du Montcel 1		Complexe Sportif Des Ollières 2 à L ETRAT
	Arbitre centre	BESSAA Faissal	2508673885	6 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

District 3 / Unique	Poule D	6
----------------------------	----------------	----------

Dimanche 19/04/2026 14H30

53883704	53204.2	Dervaux Chamb 2- Chambeon/Magn 2		Stade De Gaffard à LE CHAMBON FEUGEROLLES
	Arbitre centre	LACHI Mourad	2599860141	11 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

Dimanche 19/04/2026 15H

53883396	53182.2	Sous Ecoles Laiq. St 2- A.S. St Just St Ramb 2		Stade Camille De Rochetaille 1 à ST PRIEST EN JAREZ
	Arbitre centre	LEBLANC Raphael	2548614230	3 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

53885147	53287.2	Bussieres 1- Ent.S. St Jean Bonne 1		Stade Jean Giraud 1 à BUSSIERES
	Arbitre centre	MAYOL Christophe	2529411298	74 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

53886351	53329.2	F.C. St Joseph St Ma 1- Chateauneuf 2		Stade Robert Et Henri Jullien à ST JOSEPH
	Arbitre centre	PUPIER Manuel	2519435396	25 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

53886566	53349.2	S.T.F 2- A.S. Portugais Loire 1		Stade Guy Grégoire à SORBIERS
	Arbitre centre	PEREIRA Cyril	2588640172	32 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

53886567	53350.2	St E.Cote Chaude 2- Savigneux Montbrison 2		Stade Auguste Dury 2 à ST ETIENNE
	Arbitre centre	DEGAA Laid	9603805908	5 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

District 4 / Unique	Poule D	8
----------------------------	----------------	----------

Dimanche 19/04/2026 15H

District 4 / Unique	Poule D	8
----------------------------	----------------	----------

Dimanche 19/04/2026 15H

53859369	53077.2	Lignon Couzan 3- Usson Ss 1			
	Arbitre centre	MIRABEL Alexis	2588630702	67 km	Stade Municipal à ST GEORGES EN COUZAN
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
53867977	53098.2	Fc Bords De Loire 1- Odf 1			Stade De Sasselage 1 à VEAUCHETTE
	Arbitre centre	WAFACK Hubert	2546442970	24 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
53871314	53120.2	S.F.L 1- Ent.S. Haut Forez 1			Stade Des Roches 1 à LURIECQ
	Arbitre centre	COSTA Lionel	2338173390	39 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
53872635	53140.2	C.S. St Bonnet Le Co 1- S.Hi.Cuss.Val 1			Stade Aux Bauches à ST BONNET LE COURREAU
	Arbitre centre	LABIB Mustapha	2520523246	61 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

Dimanche 19/04/2026 15H15

53807952	51543.2	Jonzieux- St Romain 1 - A.S. St Etienne Sud 1			
	Arbitre centre	BENFREDJ Moussa	2528716856	12 km	Stade Le Farget à ST ROMAIN LES ATHEUX
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

Dimanche 19/04/2026 Apres-Midi P6

53872956	53161.2	Usgc 3- Non affecté			
	Arbitre centre				
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

District 4 / Unique	Poule E	7
----------------------------	----------------	----------

Dimanche 19/04/2026 15H

53808083	51607.2	C.O La Riviere 2- S.Victor/Loir 1			
	Arbitre centre	DUPEUBLE Michel	2538648757	63 km	Parc Des Sports Méons F2 à ST ETIENNE
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
53808087	51611.2	S.T.F 3- E.S. De Veauche 3			Stade Val Joly à SORBIERS
	Arbitre centre	DELCELLIER Oceane	2545989532	13 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
53814704	52677.2	F.C. La Plaine Ponci 1- Anzieux Foot 2			Stade Naconne à CLEPPE
	Arbitre centre	SEVIK Erdem	2545072550	34 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
53819094	52950.2	A.B.H Fc 2- S.C. Sury Le Comtal 1			Stade Gilbert Dépalle à ST HEAND
	Arbitre centre	LAHRECHE Nordine	2520346961	24 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
53819095	52951.2	O.C.G.Q 1- Non affecté			Stade Guy Grégoire à SORBIERS
	Arbitre centre				
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

District 4 / Unique	Poule F	9
----------------------------	----------------	----------

Samedi 18/04/2026 18H

District 5 / Unique	Poule C	12
----------------------------	----------------	-----------

Dimanche 19/04/2026 15H

54004060 55768.2	Usson Ss 2- St Antheme C.S. 1		Stade Des Champs à APINAC
Arbitre centre	BUSALLI Cedric	2568615522 31 km	
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			

District 5 / Unique	Poule D	11
----------------------------	----------------	-----------

Dimanche 19/04/2026 13H

54003185 55516.2	Jonzieux-St Romain 2 2 - U.S. Villars 3		Stade Le Farget à ST ROMAIN LES ATHEUX
Arbitre centre	RUBAT Guy	2599863210 21 km	
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
54032851 55918.2	Haut Pilat Interfoot 2- Bellegarde Sp 2		Stade Henri Chazal 1 à ST GENEST MALIFAUX
Arbitre centre	MESSILI Youcef	2518692144 16 km	
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			

Dimanche 19/04/2026 15H

54003605 55664.2	A.B.H Fc 3- O.C. Ondaine 2		Stade Etienne Poteyry à ST BONNET LES OULES
Arbitre centre	BONNET Cedric	440625352 18 km	
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
54032852 55919.2	St Charles Vg 1- Fc Bords De Loire 2		Parc Des Sports Étivallière E2 à ST ETIENNE
Arbitre centre	LORENTE Jean Luc	538203780 15 km	
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			

District 5 / Unique	Poule E	10
----------------------------	----------------	-----------

Dimanche 19/04/2026 13H

54003142 55496.2	Doizieux Es 2- Tartaras Fc 1		Stade Gilbert Et Gilles Frison 1 à DOIZIEUX
Arbitre centre	BEN NEJMA Omar	2519426992 14 km	
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			

Dimanche 19/04/2026 15H

54003273 55559.2	Planfoy Fc 1- Ent.S. St Jean Bonne 2		Stade Le Vignolet à PLANFOY
Arbitre centre	OULD MOHAMMED Bachir	2510469768 13 km	
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
54003315 55580.2	O. Du Montcel 2- F.C. St Paul En Jare 3		Complexe Sportif De Caintin 1 à LA RICAMARIE
Arbitre centre	CIZERON Christophe	2548630281 13 km	
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			

Dimanche 19/04/2026 Apres-Midi P6

54003231 55538.2	F.C. Genilac 2- Non affecté		
Arbitre centre			
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
54003314 55579.2	F.C. St Joseph St Ma 2- Non affecté		
Arbitre centre			
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			

Championnat Critérium Cd1 / Unique	Unique	13
-------------------------------------------	---------------	-----------

Vendredi 17/04/2026 20H30

Championnat Critérium Cd1 / Unique			Unique		13
Vendredi	17/04/2026	20H30			
53990685	54620.2	St E.Cote Chaude 5- A.B.H Fc 5			Stade Auguste Dury 2 à ST ETIENNE
	Arbitre centre	BENCHADI Mehdi	2546608782	14 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
Samedi	18/04/2026	15H			
53990686	54621.2	Sous Ecoles Laiq. St 5- Am.Laiq. Fayol Gaffa 5			Stade Camille De Rochetaille 1 à ST PRIEST EN JAREZ
	Arbitre centre				
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
Samedi	18/04/2026	15H30			
53990687	54622.2	A.S. Algerienne 5- St Charles Vg 5			Stade De Gaffard 3 à LE CHAMBON FEUGEROLLES
	Arbitre centre	BOUIMA Abdelkader	2520251533	19 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
53990689	54624.2	U.S. Villars 5- U.S. Gymnique La Fou 5			Stade Pierrot Gil à VILLARS
	Arbitre centre	BENBELAID Sabry	2558638464	20 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
Samedi	18/04/2026	17H50			
53990688	54623.2	F.C. St Paul En Jare 5- J.S. Cellieu 5			Stade Des Fraries 1 à ST PAUL EN JAREZ
	Arbitre centre	BOUAZIZ Abdelghani	2543042705	13 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
Championnat Critérium Cd2 / Unique			Poule A		14
Samedi	18/04/2026	14H			
54002124	55119.2	Se.Asptt 5- Ent.S. Haut Forez 5			Parc Des Sports Méons F2 à ST ETIENNE
	Arbitre centre	TCHOUANTE Charles	2543883716	25 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
Samedi	18/04/2026	15H			
54002091	55103.2	Chambeon/Magn 5- S.Marcellin F 5			Stade Municipal à MAGNEUX HAUTE RIVE
	Arbitre centre	BENADA Abdelghani	2543290988	30 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
Samedi	18/04/2026	15H15			
54002158	55136.2	Psm Foot 5- F.C. Independant St 5			Stade Le Rougerat 1 à PERIGNEUX
	Arbitre centre	DALLET Maxime	2548624296	27 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
Samedi	18/04/2026	15H30			
53991148	54669.2	Usgc 5- Us Ecotay Moingt 5			Stade De Champvert à CHAMBOEUF
	Arbitre centre	BELAIDI Sophian	2519418832	52 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
Samedi	18/04/2026	16H			
54002159	55137.2	E.S. De Veauche 5- F.C. La Plaine Ponci 5			Stade Irénée Laurent 2 à VEAUCHE
	Arbitre centre	COSTA Lionel	2338173390	25 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
Championnat Critérium Cd2 / Unique			Poule B		15

Championnat Critérium Cd2 / Unique		Poule B		15
Vendredi	17/04/2026	20H30		
53998539	54992.2	Polonia P'Tit Bouch 5- A.S. Algerienne 6		Stade Grangeneuve à ROCHE LA MOLIERE
	Arbitre centre	FERRAND Jerome	2547293289	17 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
54047927	55944.2	Fco Firminy Inser 5- O. De Terrenoire 5		Stade De La Barge à FIRMINY
	Arbitre centre	CAPA Ilhan	2588644166	29 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
Samedi	18/04/2026	14H		
54047926	55943.2	Lerptien Fc 5- Esp. Croix De L'Orme 5		Stade Élie Jolivet à ST GENEST LERPT
	Arbitre centre	MAYOL Christophe	2529411298	9 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
Samedi	18/04/2026	15H		
54002898	55411.2	Cote Durieux 5- O.C. Ondaine 5		Stade Louis Berger 1 à ROCHE LA MOLIERE
	Arbitre centre	ALLAÏLOU Boucif	2599864802	10 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
Samedi	18/04/2026	17H		
53998543	54996.2	Seauve Sp. 5- S.C.F 5		Stade Municipal à LA SEAUVE SUR SEMENE
	Arbitre centre	LEKHAL Amin	2543675602	25 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
Championnat Critérium Cd3 / Unique		Poule A		17
Vendredi	17/04/2026	20H30		
53991706	54825.2	Toranche 5- S.C. Sury Le Comtal 5		Stade Barthélemy Guillet à ST LAURENT LA CONCHE
	Arbitre centre	ABARKAN Souhil	2544567303	39 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
Samedi	18/04/2026	15H		
53991701	54820.2	Precieux Co 3- Savigneux Montbrison 5		Stade Julien Ebizet à PRECIEUX
	Arbitre centre	BENMESSAOUD Mustapha	2599861602	31 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
53991704	54823.2	C.S. St Bonnet Le Co 5- Fc Bonson/St Cyprien 5		Stade Aux Bauches à ST BONNET LE COURREAU
	Arbitre centre	BEN KHALIFA Mahjoub	2520240458	59 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
53991705	54824.2	Montrond Cuzieu 5- E.S. De Veauche 6		Stade Bruno Pouillon 1 à CUZIEU
	Arbitre centre	LAHRECHE Nordine	2520346961	32 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
Samedi	18/04/2026	17H		
53991703	54822.2	Astree A.S 5- Lignon Couzan 5		Stade Yves Laurent à MONTVERDUN
	Arbitre centre	KHODJA Kamal	2538669191	59 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
Samedi	18/04/2026	17H30		

Championnat Critérium Cd3 / Unique	Poule A	17
-------------------------------------------	----------------	-----------

Samedi 18/04/2026 17H30

53991702	54821.2	Fc Bords De Loire 5- Boisset Chalain 5			Stade De Sasselage 1 à VEAUCHETTE
	Arbitre centre	TAROUDJIT Madjid	2538621965	22 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

Championnat Critérium Cd3 / Unique	Poule B	16
-------------------------------------------	----------------	-----------

Vendredi 17/04/2026 20H30

53991437	54756.2	F.C. St Joseph St Ma 5- A.S. St Just St Ramb 5			Stade Robert Et Henri Jullien à ST JOSEPH
	Arbitre centre	GRESS Thierry	2598617826	32 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

Samedi 18/04/2026 15H

53991438	54757.2	A.S. Portugais Loire 5- S.T.F 5			Parc Des Sports Méons F1 à ST ETIENNE
	Arbitre centre	BESSAA Faissal	2508673885	3 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

Samedi 18/04/2026 16H

53991439	54758.2	Dervaux Chamb 5- Ent.S. St Jean Bonne 5			Stade De La Pouratte à LE CHAMBON FEUGEROLLES
	Arbitre centre	REGRAG Youness	2543225075	11 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

Samedi 18/04/2026 17H30

53991436	54755.2	St Etienne Uc Terr 5 6- A.B.H Fc 6			Stade Janon 2 à ST ETIENNE
	Arbitre centre	PEREIRA Cyril	2588640172	32 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

Championnat Critérium Cd3 / Unique	Poule C	18
-------------------------------------------	----------------	-----------

Samedi 18/04/2026 15H30

53991856	54886.2	Jonzieuxstromain 5- A.S. Algerienne 7			Stade Le Furet 1 à JONZIEUX
	Arbitre centre	JOLY Roland	2544587960	21 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

Samedi 18/04/2026 16H

54002828	55376.2	S.Victor/Loir 5- A.S. St Just St Ramb 6			Stade De Pracoing à ST ETIENNE
	Arbitre centre	WAFACK Hubert	2546442970	3 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

54002946	55432.2	Esp. Croix De L'Orme 6- S.Ferreol As 5			Complexe Sportif De Caintin 1 à LA RICAMARIE
	Arbitre centre	SLAIMI Nader	9602583460	4 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

Samedi 18/04/2026 17H30

54002787	55356.2	O. Du Montcel 5- Chateauneuf 5			Complexe Sportif De Caintin 1 à LA RICAMARIE
	Arbitre centre	DEGAA Laid	9603805908	5 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

Samedi 18/04/2026 Apres-Midi P6

53991861	54891.2	Non affecté - U.S. L'Horme 5			
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

Féminines Seniors À 8 D1 / Unique	Unique	173
------------------------------------------	---------------	------------

Féminines Seniors À 8 D1 / Unique			Unique	173
Vendredi	17/04/2026	20H		
54476053	57867.2	F.C. St Paul En Jare 1- Us Ecotay Moingt 1	2588627986	25 km
	Arbitre centre	GUIZANI Mickael		
				Stade Des Fraries 1 à ST PAUL EN JAREZ
Vendredi	17/04/2026	20H45		
54476762	57947.2	A.S. St Just St Ramb 1- Montagnes Du Matin 1	2547428037	16 km
	Arbitre centre	BERKATI Ali		
				Complexe Sportif Des Unchats 1 à ST JUST ST RAMBERT
Samedi	18/04/2026	14H		
54474603	57662.2	Psm Foot 1- Avenir Cote 1	2545669801	22 km
	Arbitre centre	BENALLA Hicham		
				Stade Montvel à ST MAURICE EN GOURGOIS
54476618	57916.2	St Romain Les Atheux 1- Grand Croix 1	2528716856	12 km
	Arbitre centre	BENFREDJ Moussa		
				Stade Le Farget à ST ROMAIN LES ATHEUX
Samedi	18/04/2026	15H		
54476760	57945.2	Lignon Couzan 1- Astree A.S 1	2520353036	25 km
	Arbitre centre	BOYER Stephane		
				Stade Municipal 1 à TRELINS
54476761	57946.2	Pouilly Les Nonains 1- St Antheme C.S. 1	2529400902	12 km
	Arbitre centre	HASSOUN Taoufik		
				Stade René Oblette à POUILLY LES NONAINS
Féminines Seniors À 8 D3 / Unique			D3 Nord	175
Vendredi	17/04/2026	20H		
54667391	59433.2	O.C. Ondaine 2- U.S. Bussieres 1		
	Arbitre centre			Stade Paul Buffard à UNIEUX
54667636	59544.2	Cordelle 1- Ouches Fc 1		
	Arbitre centre			Stade Marcel Garret à CORDELLE
54667637	59545.2	Nord Roannais 1- O. Est Roannais 1		
	Arbitre centre			Complexe Sportif Louis Fournier à SAIL LES BAINS
Vendredi	17/04/2026	21H		
54667509	59491.2	Villers 1- Us Monts Du Forez 1		
	Arbitre centre			Stade Marcel Raoult à VILLERS
Samedi	18/04/2026	18H30		
54666653	59283.2	Commelle 1- Le Coteau 1		
	Arbitre centre			Complexe Sportif 1 à COMMELLE VERNAY
Samedi	18/04/2026	Apres-Midi P6		
54667565	59521.2	Non affecté - Perreux Fc 1		
	Arbitre centre			
Dimanche	19/04/2026	15H		
54667341	59408.2	Forez Roannais 1- Parigny Saint Cyr 1		
	Arbitre centre			Stade Sugny à NERVIEUX
Féminines Seniors À 8 D3 / Unique			D3 Sud	176
Vendredi	17/04/2026	20H		
54666360	59153.2	Odf 1- S.F.L 1		
	Arbitre centre			Stade Jean Poncet 1 à LEZIGNEUX
Samedi	18/04/2026	14H		
54667688	59570.2	S.T.F 1- O. Du Montcel 1		
	Arbitre centre			Stade De La Vaure à LA TALAUDIÈRE
54667737	59595.2	C.S. St Bonnet Le Co 1- St Etienne U.C. Terr 1		
	Arbitre centre			Stade Aux Bauches à ST BONNET LE COURREAU
Samedi	18/04/2026	17H		
54667738	59596.2	Ent.S. St Christo Ma 1- O.C. Ondaine 1		
	Arbitre centre			Stade De La Côte 1 à ST CHRISTO EN JAREZ
Dimanche	19/04/2026	13H		

Féminines Seniors À 8 D3 / Unique	D3 Sud	176
------------------------------------------	---------------	------------

Dimanche 19/04/2026 13H

54667786 59619.2 A.S. Portugais Loire 1- S.C. Sury Le Comtal 1 Parc Des Sports Méons F1 à ST ETIENNE
Arbitre centre

U18 D1 / Unique	Unique	20
------------------------	---------------	-----------

Samedi 18/04/2026 14H

53750429 50045.2 Dervaux Chamb 21- Commelle 21 Stade De La Pouratte à LE CHAMBON FEUGEROLLES
Arbitre centre CARMINOT Sullivan 2546338247 91 km
Arbitre assistant 1
Arbitre assistant 2
Observateur principal

Samedi 18/04/2026 15H30

53750430 50046.2 Afpc 21- E.S. De Veauche 22 Stade Municipal à COISE
Arbitre centre JAVELLE Julien 2518675850 19 km
Arbitre assistant 1
Arbitre assistant 2
Observateur principal

53893074 53374.2 J.S. Cellieu 21- Loire Forez GJ 21 Stade Des Roches à CELLIEU
Arbitre centre GIRODON Rafael 2546974018 21 km
Arbitre assistant 1
Arbitre assistant 2
Observateur principal

53893243 53457.2 S.C.F 21- O.C. Ondaine 21 Stade Youcef Zenaf à ST CHAMOND
Arbitre centre GAY Renaud 2544405645 56 km
Arbitre assistant 1
Arbitre assistant 2
Observateur principal

Samedi 18/04/2026 16H

53893242 53456.2 F.C. Roche St Genest 22- Lignon Couzan 21
Arbitre centre ADDAOUI Mohamed 9603753067 20 km
Arbitre assistant 1
Arbitre assistant 2
Observateur principal

Samedi 18/04/2026 17H

53816279 52722.2 Us Ecotay Moingt 21- L'Etrat Sp. 22 Stade De Montplaisir à MONTBRISON
Arbitre centre PORTER Emile 9603206754 51 km
Arbitre assistant 1
Arbitre assistant 2
Observateur principal

U18 D2 / Unique	Poule A	21
------------------------	----------------	-----------

Samedi 18/04/2026 14H30

53904769 53961.2 Ent.S. St Christo Ma 21- St Charles Vg 21 Stade De La Côte 1 à ST CHRISTO EN JAREZ
Arbitre centre MADJIDI Ilyas 2547735353 27 km
Arbitre assistant 1
Arbitre assistant 2

Samedi 18/04/2026 15H30

53893676 53604.2 F.C. St Etienne 21- Fc Bords De Loire 21 Stade Chambonnet N° 2 à ST ETIENNE
Arbitre centre SAHTOUT Sedki 2546478394 6 km
Arbitre assistant 1
Arbitre assistant 2

U18 D2 / Unique	Poule A	21
------------------------	----------------	-----------

Samedi 18/04/2026 15H30

53904643	53898.2	U.S. Villars 21- O. De Terrenoire 21		Stade Roger Villeneuve à VILLARS
Arbitre centre		ABARKAN Souhil	2544567303	4 km
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
53904685	53918.2	A.S. St Just St Ramb 21- S.F.L 21		Complexe Sportif Des Unchats 1 à ST JUST ST RAMBERT
Arbitre centre		BRAHAMI Zakaria	2547275012	25 km
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				

Samedi 18/04/2026 16H30

53904770	53962.2	A.B.H Fc 21- Usgc 21		Stade Municipal à AVEIZIEUX
Arbitre centre		TOUMI Djaid Mohamed	2546013396	25 km
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				

U18 D3 / Phase 2	Poule A	46
-------------------------	----------------	-----------

Samedi 18/04/2026 15H30

55168316	66357.2	Haut Pilat Interfoot 21- A.S. St Etienne Sud 21		Stade Henri Chazal 1 à ST GENEST MALIFAUX
Arbitre centre		ADDAOUI Nabil	9604823396	24 km
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				

U18 D4 / Phase 2	Poule A	180
-------------------------	----------------	------------

Samedi 18/04/2026 13H

55182203	66700.2	U.S. Villars 22- Fc Bords De Loire 22		Stade Pierrot Gil à VILLARS
Arbitre centre		GAHA Seifeddine	9605578635	14 km
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				

Samedi 18/04/2026 15H30

55182201	66698.2	Bellegarde Sp 21- S.Marcellin F 21		Stade De La Gare 1 à BELLEGARDE EN FOREZ
Arbitre centre				
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
55182576	66726.2	S.F.L 22- F.C. St Joseph St Ma 22		Stade De La Vierge à ST NIZIER DE FORNAS
Arbitre centre		LACHI Fares	2547213613	42 km
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				

Samedi 18/04/2026 16H

55182577	66727.2	Chateauneuf 21- Psm Foot 21		Stade La Limailière à CHATEAUNEUF
Arbitre centre		DEMIR Hasan	2547301089	19 km
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				

U18 Feminines / Phase 1	Poule Unique	78
--------------------------------	---------------------	-----------

Samedi 18/04/2026 15H30

54840575	64196.2	Ent. Fcscv-Fcse 1 - Villers 1		Parc Des Sports Étivallière E1 à ST ETIENNE
Arbitre centre		DELCELLIER Oceane	2545989532	14 km
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				

Samedi 18/04/2026 16H

54840658	64238.2	Fco Firminy Inser 1- U.S. Feurs 1		Stade De Firmament à FIRMINY
Arbitre centre				
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				

U18 Feminines / Phase 1	Poule Unique	78
--------------------------------	---------------------	-----------

Samedi 18/04/2026 Apres-Midi P6

54840659 64239.2 Riorges F.C. 1- Non affecté
 Arbitre centre
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

Dimanche 19/04/2026 13H

Indispo 54840657 64237.2 Rive De Gier 1- Ent. Usem Sury 6 Stade Joseph Faure (Cs Bernard Mayol 3) à RIVE DE GIER
 Arbitre centre COTE Evan 2546976559 6 km
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

U17 D1 / Unique	Unique	27
------------------------	---------------	-----------

Mercredi 15/04/2026 19H

54524965 58485.2 St Etienne O. 1- Rive De Gier 1 Stade Roger Rocher N° 2 à ST ETIENNE
 Arbitre centre
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

Samedi 18/04/2026 15H

54524970 58490.2 U.S. Feurs 1- S.C.F 1 Stade Maurice Rousson 4 à FEURS
 Arbitre centre KOCA Derda 9604851183 44 km
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

Samedi 18/04/2026 15H30

Indispo 54524967 58487.2 E.S. De Veauche 1- F.C. St Etienne 1 Stade Irénée Laurent 1 à VEAUCHE
 Arbitre centre SELIC Nathan 2547296279 12 km
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

54524968 58488.2 A.S. St Just St Ramb 1- Dervaux Chamb 1 Complexe Sportif Des Unchats 1 à ST JUST ST RAMBERT
 Arbitre centre ASBAI Bilel 9603625529 26 km
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

Samedi 18/04/2026 16H

54524966 58486.2 S.T.F 1- O. Du Montcel 1 Stade De La Vaure à LA TALAUDIERE
 Arbitre centre ADDADI Abdeslam 9603020178 9 km
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

U17 D2 / Unique	Poule A	28
------------------------	----------------	-----------

Samedi 18/04/2026 15H30

54536567 58714.2 Fco Firminy Inser 1- Ent.S. St Jean Bonne 1 Stade Du Soleil à FIRMINY
 Arbitre centre MADELENAT Cedric 2520529487 7 km
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

U15 D1 / Unique	Unique	29
------------------------	---------------	-----------

Dimanche 19/04/2026 10H

53959511 54120.2 Ent.Ente Semene 1 1- Us Ecotay Moingt 1 Stade Le Furet 1 à JONZIEUX
 Arbitre centre CARTIER Come 2547584761 24 km
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

53959606 54161.2 Loire Forez GJ 1- A.S. St Just St Ramb 1 Stade Georges Chavanne à MONTROND LES BAINS
 Arbitre centre MADELENAT Nolhan 2548062300 35 km
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

U15 D2 / Unique	Poule B	172
------------------------	----------------	------------

Dimanche 19/04/2026 10H

53971104 54520.2	Le Coteau 1- L'Etrat Sp. 2		Stade Des Etines à LE COTEAU
Arbitre centre	BENLHASSEN Wassim	9602376231 5 km	
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
Observateur principal	LESPINASSE Alexandre	2543445501 16 km	

U15 D3 / 2	Poule A	77
-------------------	----------------	-----------

Dimanche 19/04/2026 10H

55183359 67013.2	Ent.Ente Semene 1 1- Dervaux Chamb 1		Complexe Sportif 1 à ST JUST MALMONT
Arbitre centre	AIT HAMOUDI Dalil	2546259317 20 km	
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			

U15 À 8 / Phase 1	Poule A	39
--------------------------	----------------	-----------

Dimanche 19/04/2026 10H

55019058 65987.1	Fc Bonson/St Cyprien 1- Afpc 1		Stade François Legillion à BONSON
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
55019079 65984.2	S.Victor/Loir 1- Ent.S. St Jean Bonne 1		Stade De Pracoinq à ST ETIENNE
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			

40 Ans À 7 / Phase Unique	Poule A	73
----------------------------------	----------------	-----------

Lundi 20/04/2026 20H30

54678139 59738.2	Andrezieux-Boutheon 10 - Ent.S. St Christo Ma 10		
54678140 59739.2	F.C.B 10- A.B.H Fc 10		
54678141 59740.2	E.S. De Veauche 10- Fc Bonson/St Cyprien 10		
54678142 59741.2	Ent.S. St Christo Ma 11- A.S.S.M 10		

Lundi 20/04/2026 Apres-Midi P6

54678138 59737.2	A.S. St Just St Ramb 10- Non affecté 8		
------------------	----------------------------------------	--	--

40 Ans À 7 / Phase Unique	Poule B	72
----------------------------------	----------------	-----------

Jeudi 16/04/2026 20H

54758437 60743.2	Us Ecotay Moingt 10- S.F.L 10		
------------------	-------------------------------	--	--

Vendredi 17/04/2026 20H30

54758432 60738.2	S.C. Sury Le Comtal 10- S.T.F 10		
54758433 60739.2	Fc Bords De Loire 10- U.S. Villars 11		
54758434 60740.2	F.C. Independant St 10- E.S. De Veauche 11		
54758435 60741.2	Cote Durieux 10- F.C. St Etienne 10		
54758436 60742.2	Se.Asptt 10- Precieux Co 10		

40 Ans À 7 / Phase Unique	Poule C	70
----------------------------------	----------------	-----------

Vendredi 17/04/2026 20H30

54758564 60804.2	Ent.S. St Christo Ma 12- Fc 2m 10		
54758565 60805.2	Chambeon/Magn 10- Lignon Fc 10		
54758566 60806.2	As Forez Roannais 11- As Forez Roannais 10		Complexe Sportif Bourdonneau à ROZIER EN DONZY
54758567 60807.2	A.S. Verrieres 10- C.S. St Bonnet Le Co 10		
54758568 60808.2	Fc Val D'Aix 10- Ent.S. Haut Forez 10		
54758569 60809.2	U.S. Feurs 10- F.C. Bois Noirs 10		

40 Ans À 7 / Phase Unique	Poule D	71
----------------------------------	----------------	-----------

Vendredi 17/04/2026 20H30

40 Ans À 7 / Phase Unique	Poule D	71
----------------------------------	----------------	-----------

Vendredi 17/04/2026 20H30

54759194	60936.2	O.C. Ondaine 11- S.Victor/Loir 10
54759195	60937.2	F.C. St Paul En Jare 10- St E.Montreyna 10
54759196	60938.2	C.S. Traminots 10- Andrezieux-Boutheon 11
54759197	60939.2	A.S. Portugais Loire 10- Ent.S. St Jean Bonne 10
54759198	60940.2	Schamond E.S. 10- O. Du Montcel 10
54759199	60941.2	U.S. Villars 10- S.Hi.Cuss.Val 10

40 Ans À 7 / Phase Unique	Poule E	74
----------------------------------	----------------	-----------

Vendredi 17/04/2026 20H

54765886	61217.2	A.S. Jonzieux 10- Chateauneuf 10
----------	---------	----------------------------------

Vendredi 17/04/2026 20H30

54765884	61215.2	As Faure 10- O.C. Ondaine 10	
54765885	61216.2	A.S. St Genest Malif 11- A.S. St Genest Malif 10	Stade Henri Chazal 2 à ST GENEST MALIFAUX
54765888	61219.2	Planfoy Fc 10- F.C. St Joseph St Ma 11	
54765946	61251.2	Dervaux Chamb 10- Haut Pilat Interfoot 10	Stade De La Pouratte à LE CHAMBON FEUGEROLLES
54765947	61252.2	Marlhes Cs 10- F.C. St Joseph St Ma 10	

Coupe De La Loire Féminines U15 / Phase Unique	Unique	170
-------------------------------------------------------	---------------	------------

Samedi 18/04/2026 14H

55602639	69981.1	(U15FA8) S.C.F 1- Ent. Ssc Usem 1 (U15F CL)	Stade Antoine Pauze à ST CHAMOND
	Arbitre centre	JAVELLE Julien	2518675850 34 km
	Arbitre assistant 2		
55602641	69983.1	(U15FA8) As Forez - Andrezieux-Boutheon 4 Roannais 1 (U15F CL)	Stade De Valencieux à BALBIGNY
	Arbitre centre	TAROUDJIT Madjid	2538621965 65 km
	Arbitre assistant 2		
55602642	69984.1	(U15FA8) U.S. Feurs 1- S.T.F 1 (U15FA8)	Stade Maurice Rousson 2 à FEURS
	Arbitre centre	GUIZANI Mickael	2588627986 44 km
	Arbitre assistant 2		

Samedi 18/04/2026 15H

55602640	69982.1	(U15FA8) Filerin 1- A.B.H Fc 1 (U15FA8)	Stade Municipal 1 à ST GERMAIN LESPINASSE
	Arbitre centre	AZOUZ Nacim	9602702971 109 km
	Arbitre assistant 2		



BULLETIN D'INFORMATION

DÉLÉGATION DU ROANNAIS

RENCONTRES

**COUPES - TROPHÉES
MÉDAILLES**
Lots pour Tounoi : www.france-kermesse.com

Vente en ligne

**FOREZ
DISTRIBUTION**
R.D. 1089
42130 STE AGATHE
LA BOUTERESSE
www.france-medailles.com

INTERSPORT
Le sport, la plus belle des rencontres

BAYLE
Boucher - Charcutier
Traiteur - Pâtissier

SOUCHON
Boissons
Services
1923

CA
LOIRE HAUTE-LOIRE

HG
Hôtel du Golf
Saint-Étienne

**france
bleu**
saint-étienne loire



terrains de sport engazonnés
stabilisés et synthétiques

technigazon
Téléphone : 07 72 18 95 13
Email : rhonealpes@technigazon.fr

PicArdi
Broderie Textile

Philippe PLAINARD
Gérant
06 76 95 29 90
philippe@pic-ardi.com

1329 Rue Louise Michel - B.I.R 1 - ZI La Vilette - 42153 RIORGES
Tél 04 77 78 10 74 - Fax 04 77 70 45 27 - www.pic-ardi.com
Siret : 449 825 009 060 31 - TVA Intr. FR 01 449 825 009 - APE : 1399Z

La Paix
RESTAURANT

Pasquier
brioche

koesio
CONNEXION MAXIMALE

E. LECLERC
SAINT PRIEST EN JAREZ

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

Route de l'Etrat
SAINT PRIEST EN JAREZ

JCKB
INTERNATIONAL

MAJUSCULE alpha bureau
AU BUREAU *la maison*
www.pgdis.com

14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - poyno@pgdis.com

**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

Loire
LE DÉPARTEMENT

District 3 R / Unique	Poule A	1
------------------------------	----------------	----------

Dimanche 19/04/2026 13H

54034803	80042.2	Rhins Trambouze F. 2- Cremeaux 1			Stade Louis Chatelus 2 à THIZY LES BOURGS
	Arbitre centre	GRANGE PONTE Damien	550911153	78 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

Dimanche 19/04/2026 15H

54034800	80039.2	Goal Foot 2- Parigny Saint Cyr 1			Stade Municipal à ST JUST LA PENDUE
	Arbitre centre	EDZOA Michel	9605019815	72 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
54034801	80040.2	Montrond Cuzieu 1- Nord Roannais 1			Stade Georges Chavanne à MONTROND LES BAINS
	Arbitre centre	KHEBAL Aissa	2508663740	57 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
54036515	80648.2	Montagny Fc 1- Bellegarde Sp 1			Stade Municipal1 à MONTAGNY
	Arbitre centre	TACHON Mickael	2511138210	32 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
54036516	80649.2	Perreux Fc 1- Mayotte Roannais 1			Stade Les Vavres à PERREUX
	Arbitre centre	BORAZANOGLU Sakir	2578616142	86 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

District 3 R / Unique	Poule B	2
------------------------------	----------------	----------

Dimanche 19/04/2026 15H

54035218	80107.2	Filerin 1- Montagnes Du Matin 1			Complexe Sportif à ST ROMAIN LA MOTTE
	Arbitre centre	LESPINASSE Alexandre	2543445501	17 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
54036573	80670.2	Chaussetterre 1- Noiretable 1			Stade Les Bataillouses à LES SALLES
	Arbitre centre	GIFFEY Florian	2568614370	101 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
54036951	80733.2	St Germain Laval 1- Loire Sornin 2			Stade Pierre Duris à ST GERMAIN LAVAL
	Arbitre centre	DALLET Maxime	2548624296	74 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
	Observateur principal	GAILLARD Jean Luc	2599862250	61 km	
54038708	80763.2	Roanne Portugais 1- Commelle 1			Stade Fontalon 2 à ROANNE
	Arbitre centre	ABBACI Mohamed	2538633111	18 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
54038709	80764.2	O. Est Roannais 1- Ouches Fc 1			Stade Municipal à PRADINES
	Arbitre centre	HAJJI Abdelghani	2508685615	11 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
54038710	80765.2	St Just En Chevalet 1- St Martin La Sauvete 1			Stade Du Verdille 1 à ST JUST EN CHEVALET
	Arbitre centre	BEN KHALIFA Mahjoub	2520240458	94 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

District 4 R / Unique	Poule A	5
------------------------------	----------------	----------

Dimanche 19/04/2026 13H

54038826	80817.2	St Germain Laval 2- Non affecté			Stade Pierre Duris à ST GERMAIN LAVAL
----------	---------	---------------------------------	--	--	---------------------------------------

District 4 R / Unique	Poule A	5
------------------------------	----------------	----------

Dimanche 19/04/2026 13H

54038828	80819.2	St Just En Chevalet 2- St Julien La Vetre 1			
	Arbitre centre	DRAME Moussa	2529400995	78 km	Stade Du Verdille 1 à ST JUST EN CHEVALET
54038830	80821.2	Noiretable 2- Cremeaux 2			Stade Jean Riol à NOIRETABLE
	Arbitre centre	ALLOUIS Steve	838413893	71 km	

Dimanche 19/04/2026 15H

54038825	80816.2	St Martin La Sauvete 2- Val D Aix 1			
	Arbitre centre	MATHLOUTI Makram	2599860673	90 km	Stade Municipal à ST MARTIN LA SAUVETE
	Observateur principal	VILLEMAGNE Georges	2599860101	83 km	
54038827	80818.2	Cezay 1- Toranche 2			Stade Municipal à CEZAY
	Arbitre centre	SLAIMI Nader	9602583460	74 km	
54038829	80820.2	Essor 1- Montagnes Du Matin 2			Stade Benoit Paire à VILLEMONTAIS
	Arbitre centre	MORAIS DIAS Miguel	2518696885	81 km	

District 4 R / Unique	Poule B	3
------------------------------	----------------	----------

Dimanche 19/04/2026 13H

54101316	81039.2	Roanne Portugais 2- Briennon 1			
	Arbitre centre	ZEROUAL Mohamed	2520345057	89 km	Stade Fontalon 2 à ROANNE
	Délégué principal	PARATCHA Alain	2529404640		
54101317	81040.2	Bussieres 2- Pouilly Les Nonains 1			Stade Jean Giraud 1 à BUSSIERES
	Arbitre centre	TAROUDJIT Madjid	2538621965	61 km	

Dimanche 19/04/2026 15H

54038893	80857.2	Villerest Us 1- Riorges F.C. 2			
	Arbitre centre	BOYER Stephane	2520353036	69 km	Stade Rondard à VILLEREST
54101430	81081.2	Villers 1- Avenir Cote 2			Stade Marcel Raoul à VILLERS
	Arbitre centre	JAVELLE Julien	2518675850	84 km	
54101431	81082.2	Mably Sport S.F 1- Nord Roannais 2			Stade Centre Paul Desroches à MABLY
	Arbitre centre	BEN SLIMANE Chokri	2508669974	9 km	
	Observateur principal	LAIDOUNI Abdelkader	2599864102	98 km	

Dimanche 19/04/2026 Apres-Midi P3

54100863	80974.2	Non affecté - St Alban Les Eaux 1			
----------	---------	-----------------------------------	--	--	--

District 4 R / Unique	Poule C	4
------------------------------	----------------	----------

Dimanche 19/04/2026 13H

54036057	80496.2	Perreux Fc 2- Forez Roannais 2			
	Arbitre centre	HASSOUN Taoufik	2529400902	11 km	Stade Les Vavres à PERREUX
54039225	80889.2	O. Est Roannais 2- St Symphorien De Lay 1			Stade Municipal à PRADINES
	Arbitre centre	BEN SADDIK Rachid	2598614588	11 km	

Dimanche 19/04/2026 15H

54036893	80711.2	Loire Sornin 3- St Denis De Cabanne 2			
	Arbitre centre	AHMED Bachirdine	2548332580	15 km	Stade Municipal 1 à ST NIZIER SOUS CHARLIEU
54039226	80890.2	Regny Fc 1- Fc Roanne 1			Stade Municipal 2 à REGNY
	Arbitre centre	ABARKAN Souhil	2544567303	85 km	
54100909	80997.2	Cordelle 1- St Victor Sur Rhins 1			Stade Marcel Garret à CORDELLE
	Arbitre centre	AZOUZ Nacim	9602702971	92 km	
54100910	80998.2	Coutouvre 1- Le Coteau 2			Stade Municipal à COUTOUVRE
	Arbitre centre	ABDELKRIM Mohamed	2546592627	14 km	

District 5 R / Unique	Poule A	6
------------------------------	----------------	----------

Samedi 18/04/2026 18H

54036269	80542.2	Montagnes Du Matin 3- Rhins Trambouze F. 3			
	Arbitre centre	SAHTOUT Eimen	2518694516	73 km	Stade Municipal à CHAMBOST LONGESSAIGNE

Dimanche 19/04/2026 13H

District 5 R / Unique	Poule A	6
------------------------------	----------------	----------

Dimanche 19/04/2026 13H

54036270	80543.2	Goal Foot 3- Parigny Saint Cyr 2		Stade Municipal à ST JUST LA PENDUE
Arbitre centre		ALCARAZ Kevin	2578612613 56 km	
54036271	80544.2	Le Coteau 3- Fc Roanne 2		Stade Bécot à LE COTEAU
Arbitre centre		PALEAU Morgan	550917351 27 km	
54100952	81019.2	Coutouvre 2- Chausseterre 2		Stade Municipal à COUTOUVRE
Arbitre centre		SYLVESTRE Roland	2518674590 12 km	
54101358	81060.2	Cordelle 2- Briennon 2		Stade Marcel Garret à CORDELLE
Arbitre centre		YIGITER Hacimehmet	2538657985 27 km	

District 5 R / Unique	Poule B	8
------------------------------	----------------	----------

Dimanche 19/04/2026 13H

54044556	80932.2	St Martin La Sauvete 3- Val D Aix 2		Stade Municipal à ST MARTIN LA SAUVETE
Arbitre centre		MATOUSSI Youssef	2599864695 41 km	
54044558	80934.2	Villerest Us 2- Goal Foot 4		Stade Rondard à VILLEREST
Arbitre centre		JACQUET Sebastien	2510962587 20 km	
54044560	80936.2	St Germain Laval 3- Essor 2		Stade Pierre Duris à ST GERMAIN LAVAL
Arbitre centre		BISSUEL Pierre	2598636998 31 km	
54044561	80937.2	Urfe 1- Avenir Cote 3		Stade Municipal à CHAMPOLY
Arbitre centre		BILLOUX Serge	2520044205 68 km	

Championnat Critérium R / Unique	Poule A	12
-----------------------------------------	----------------	-----------

Vendredi 17/04/2026 20H30

54566437	81746.2	Sud Foot 71 5- Roannais Foot 42 5		Stade Municipal à MELAY
Arbitre centre		TERRENOIRE Fabien	2538658494 35 km	

Vendredi 17/04/2026 21H

54566433	81742.2	Rhins Trambouze F. 5- Fc Roanne 5		Stade Louis Chatelus 1 à THIZY LES BOURGS
Arbitre centre		BOUSTANI Nabil	2519413189 28 km	
54566435	81744.2	Le Coteau 5- Parigny Saint Cyr 5		Stade Des Etines à LE COTEAU
Arbitre centre		ABBACI Mohamed	2538633111 15 km	
54566436	81745.2	St Denis De Cabanne 5- Fc Val D'Aix 5		Stade De La Vallée à ST DENIS DE CABANNE
Arbitre centre		ALLOUIS Steve	838413893 24 km	
54566438	81747.2	Roann Portuga 5- Commelle 5		Stade Fontalon 2 à ROANNE
Arbitre centre		BEN SADDIK Rachid	2598614588 5 km	

Samedi 18/04/2026 14H30

54566434	81743.2	Roanne Arct 5- St Symphorien De Lay 5		Stade Municipal 1 à ST LEGER SUR ROANNE
Arbitre centre		HASSOUN Taoufik	2529400902 10 km	

Championnat Critérium R / Unique	Poule B	14
-----------------------------------------	----------------	-----------

Vendredi 17/04/2026 20H30

54621967	82096.2	Bussieres 5- St Andre D Apchon 5		Stade Jean Giraud 2 à BUSSIERES
Arbitre centre		OULD BOUKHITINE Lyece	2538644800 41 km	
54621968	82097.2	Nord Roannais 5- Goal Foot 5		Stade Municipal à ST MARTIN D ESTREAUX
Arbitre centre		TACHON Mickael	2511138210 15 km	
54624017	82217.2	Essor 5- Avenir Cote 5		Stade Benoit Paire à VILLEMONTAIS
Arbitre centre		HAJJI Abdelghani	2508685615 15 km	

Vendredi 17/04/2026 20H45

54621972	82101.2	Cremeaux 5- Filerin 5		Stade Du Breuil 2 à CREMEAUX
Arbitre centre		DEMIREL Muhamet	2528720447 25 km	

Vendredi 17/04/2026 Apres-Midi P3

54621970	82099.2	A.S. Ste Foy St Sulp 5- Non affecté		
----------	---------	-------------------------------------	--	--

Samedi 18/04/2026 15H

Championnat Critérium R / Unique			Poule B			14
Samedi	18/04/2026	15H				
54621971	82100.2		Villerest Us 5- Pouilly Les Nonains 5			Stade Rondard à VILLEREST
Arbitre centre		MIRABEL Alexis	2588630702	7 km		
Championnat Critérium R / Unique			Poule C			13
Vendredi	17/04/2026	20H30				
54622389	82164.2		Parigny Saint Cyr 6- Non affecté			Conte Alban De Brosse-2 à PARIGNY
Vendredi	17/04/2026	20H45				
54623843	82195.2		O. Est Roannais 5- Cours 5			Stade Municipal à PRADINES
Arbitre centre		CHAVANY Emmanuel	2519431002	20 km		
Vendredi	17/04/2026	21H				
54622388	82163.2		Loire Sornin 5- U.S. Briennon 5			Stade Municipal 1 à ST NIZIER SOUS CHARLIEU
Arbitre centre		CHEVALIER Luc	2548629196	15 km		
54622391	82166.2		Mably Sport S.F 5- St Nizier S.Charlieu 5			Stade Centre Paul Desroches à MABLY
54623844	82196.2		Perreux Fc 5- St Jean La Bussiere 5			Stade Les Vavres à PERREUX
Arbitre centre		BOUNAB Halim	2546389818	10 km		
Samedi	18/04/2026	14H				
54622392	82167.2		Avenir Cote 6- Villers 5			Stade Municipal 1 à ST ANDRE D APCHON
Arbitre centre		OZEL Abdulkadir	2543075107	10 km		
U18 D2 R / Unique			Poule B			15
Samedi	18/04/2026	13H30				
54535433	81582.2		Goal Foot 21- Riorges F.C. 21			Stade Municipal à NEULISE
Arbitre centre		BEN MOSBAH Chahine	9602486455	20 km		
Observateur principal						
Samedi	18/04/2026	14H30				
54534254	81517.2		Avenir Cote 21- Le Coteau 21			Stade De La Rivière à RENAISSON
Arbitre centre		NIGROU Jawed	2547468928	11 km		
Observateur principal		GEZGIN Metehan	2544116491	13 km		
Samedi	18/04/2026	15H				
54535199	81561.2		Forez Roannais 21- Ent.Anzieux-Fcmg 21			Stade Le Gareil N°1 à POUILLY LES FEURS
Arbitre centre		POYET Hugo	2547059779	45 km		
Observateur principal						
Samedi	18/04/2026	15H30				
54535670	81604.2		Rhins Trambouze F. 21- Montagnes Du Matin 21			Stade Louis Chatelus 1 à THIZY LES BOURGS
Arbitre centre		HAMOUCHE Jessim	2546058310	22 km		
Observateur principal						
54535854	81624.2		Nord Roannais 21- Bois Noirs 21			Stade Municipal à LA PACAUDIERE
Arbitre centre		BEN SADDIK Syfdine	2548536095	23 km		
Observateur principal						
Samedi	18/04/2026	16H				
54535853	81623.2		Loire Sornin 21- Savigneux Montbrison 22			Stade Municipal 1 à ST NIZIER SOUS CHARLIEU
Arbitre centre		MICHAELIAN Oscar	2546830144	22 km		
Observateur principal						
U18 D4 R / 2			Poule B			58
Samedi	18/04/2026	13H				
55184543	83197.2		Forez Roannais Goal 22- Loire Forez GJ 23			Stade Le Gareil N°1 à POUILLY LES FEURS
Arbitre centre		DURAND Frederic	2558613586	14 km		
Samedi	18/04/2026	15H				

U18 D4 R / 2	Poule B	58
---------------------	----------------	-----------

Samedi 18/04/2026 15H

55174500 83042.2	Ent.Champ. Astree 22- Perreux Fc 21			Stade André Peuvergne à CHAMPDIEU
Arbitre centre	MERHOUM Yacine	2543585998	56 km	

Samedi 18/04/2026 15H30

55184544 83198.2	Villers- St Denis 2 22 - Avenir Cote 22			Stade Marcel Raoult à VILLERS
Arbitre centre	HAMOUCHE Warren	2546242769	24 km	
55184576 83213.2	Lignon Couzan 23- Parigny Saint Cyr 22			Stade Aimé Jacquet 1 à SAIL SOUS COUZAN
Arbitre centre	BEN MOSBAH Hani	2546001137	66 km	

Samedi 18/04/2026 Apres-Midi P3

55184577 83214.2	Non affecté - Ent.Essor Asp 21
------------------	--------------------------------

U15 D4 R / 2	Poule D	59
---------------------	----------------	-----------

Dimanche 19/04/2026 10H

55184752 83266.2	Loire Sornin 2- Cours 1			Stade Municipal 1 à ST NIZIER SOUS CHARLIEU
Arbitre centre	HAMOUCHE Jessim	2546058310	18 km	